



Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**

Juin 2022



Commune
Evolène



Mot de la Présidente

2

Chères Evolénardes, chers Evolénards, UNIS-SONS-NOUS!

Oui, unissons-nous! Enfin, il est temps! Evolène est le pays des projets... mais pas forcément des réalisations. Parfois par manque d'argent, parfois par manque de vision, ou par manque de synergies. Mais aussi, parfois, **par manque d'unité derrière un projet**, il faut bien le dire. Et si je fais le choix de commencer cette rubrique par ce cri du cœur, c'est parce qu'aujourd'hui notre commune est à la croisée des chemins, et qu'il nous appartient, à nous, élus, habitantes et habitants, entrepreneurs et personnes engagées au sein des sociétés locales, de donner les impulsions nécessaires au développement économique et social de notre commune.

Plusieurs projets sont en phase de consolidation et vous seront soumis prochainement. Du côté communal, je pense évidemment au **projet de centre médical et paramédical public, ainsi qu'aux nouvelles structures d'accueil de la petite enfance**. Ce bulletin vous présente d'ailleurs le projet retenu suite au concours d'architecture. Des modifications et évaluations, tant de faisabilité que de coûts, doivent toutefois encore être réalisées avant que le projet puisse être présenté concrètement à la population.

Mais mon appel à l'unité s'inscrit avant tout dans la thématique des remontées mécaniques. Nous le savons, compter trois sociétés de remontées mécaniques sur le territoire communal est une richesse... mais également une source de complexité. Surtout à l'heure où les attentes vis-à-vis du monde du ski ont augmenté de manière exponentielle. Le client veut aujourd'hui de la performance et de la qualité à tous les niveaux, des infrastructures de transport au damage, en passant par la restauration et le personnel. Le financement de cette mise à niveau indispensable est un **challenge indéniable pour les sociétés de l'Espace Dent-Blanche**. Nos sociétés ont maintenant analysé leurs besoins,

elles savent de quoi elles ont besoin pour continuer à exister et combien cela coûterait (plus de 10 millions pour Télé-Evolène, et 14 pour les Remontées mécaniques d'Arolla, pour la 1^{ère} phase). Le conseil communal estime que la commune pourrait soutenir ces investissements à hauteur d'un tiers. Part qui correspond aujourd'hui plus ou moins à l'actionnariat actuel tant du côté de Télé-Evolène que d'Arolla. Part qui représenterait déjà passablement de millions, et pour lesquels la décision finale appartiendra bien entendu à la population. Part qui implique également un fort engagement de la part des autres acteurs afin de réunir les deux autres tiers manquants.

Mais au-delà du financement – sans vouloir toutefois minimiser ce challenge, qui reste évidemment très préoccupant – s'élève un autre enjeu: les procédures d'autorisation! Et c'est au regard de cet enjeu que je me permets de vous interpeller ce jour. Le remplacement de nos infrastructures est forcément - symptôme de notre époque - tributaire de procédures très cadrées, longues et exigeantes, tant en ressources qu'en temps. Elles impliquent de plus **l'intervention des organisations de protection de la nature** qui jouent un rôle prépondérant puisqu'elles peuvent s'opposer pour de nombreuses raisons, bien souvent reconnues comme légitimes par les tribunaux. C'est le cas pour les remontées mécaniques, et il en est de même pour toutes les infrastructures publiques ou privées dévolues à être inscrites au plan de zones de notre territoire, comme par exemple les parkings ou les zones d'activité touristique. Le souhait de la commune, repris textuellement dans le Masterplan du tourisme en cours, est de **«maintenir et d'améliorer l'existant»**, sans chercher à transformer notre région, mais en lui offrant la possibilité de continuer à offrir des perspectives économiques tout en respectant notre environnement alentour. Une vision trop peu ambitieuse pensez-vous? Et pourtant...



Mot de la Présidente

L'exemple actuel, avec les discussions autour du changement du télésiège actuel de Télé-Evolène par une télécabine reprenant exactement le même tracé, prouve aujourd'hui que maintenir nos infrastructures, ou les renouveler, sera un véritable parcours du combattant. Les organisations consultées s'opposent et s'opposeront au projet, pour divers motifs (protéger Lannaz, libérer Chemeuille), mais surtout parce qu'au fond elles voient une **opportunité de redonner plus de place à la nature**. Une sorte de compensation pour ce qui s'est malheureusement fait ailleurs, là où un retour en arrière n'est plus envisageable. Une manière de préserver plus strictement ce joyau qu'est resté notre territoire. Pour y faire un lieu dévolu «au silence et à la tranquillité». Au motif que le ski est mort et qu'il faut repenser notre tourisme de montagne. Nous attendons à ce titre toujours des propositions d'alternatives. Sans oublier que le ski alpin reste à bien des égards un incontournable, comme peuvent aussi en témoigner les fréquentations record enregistrées cet hiver dans de nombreuses stations.

Les blocages actuels et attendus pour ce projet sont appelés à se répéter dans d'autres contextes, car il est certain que **ces organisations s'opposent aux prochains projets** de notre région, qu'il s'agisse de remontées mécaniques ou d'autres projets avec un impact sur l'environnement. Et cela aura davantage de poids encore lorsqu'il ne s'agira pas d'un renouvellement reprenant exactement un tracé existant. Au fond, et il faut le reconnaître, ces organisations font leur travail... Et nous partageons avec elles le même grand intérêt: celui de ne pas faire n'importe quoi dans cet écrin de terre qui nous a été confié. C'est ce que nous faisons ici depuis des générations. Mais en y intégrant des perspectives économiques. Et c'est ce qui fait toute la différence. Aussi, à l'instar de ces organisations, il nous appartient à notre tour de faire notre travail! **Soyons des alliés au sein de notre commune.** Apportons du soutien aux autres porteurs

de projet, sans les considérer éternellement comme des rivaux ou en essayant de faire porter le chapeau à un tiers. Tirons tous à la même corde, et dans le même sens. Car démolir les perspectives de l'autre ne constitue aucunement une garantie pour voir son propre projet aboutir. Au contraire: **il faut être unis et convaincus, pour à notre tour être convaincant**, et espérer toucher au but. Nous ferons des concessions, bien sûr, mais ensemble. Nous développerons ainsi au moins une partie de nos projets, et ensemble. Sans montrer une unité, sans unir nos compétences et nos ressources, sans nous soutenir les uns les autres, nous n'y arriverons pas, j'en suis convaincue. L'Evolénard restera l'ennemi de l'Evolénard, comme certains observateurs de la plaine ou de la vallée aiment de temps en temps nous le rappeler...

Montrons au contraire que notre région mérite qu'on y investisse et qu'on s'y projette! Nos jeunes, tant au sein de notre école que nos nouveaux citoyens de 18-20 ans le disent dans ce bulletin: ils sont attachés à notre commune, à notre patrimoine et nos traditions, et ils **veulent pour la plupart rester vivre ici**. C'est une chance incroyable pour une commune de fond de vallée! Il faut donc veiller à leur transmettre des conditions-cadres adéquates, des services publics adaptés et des conditions économiques au moins satisfaisantes. Nous sommes impuissants sur bien des sujets. Le loup, qui se montre de plus en plus présent ces temps-ci, fait malheureusement partie des éléments que nous voudrions maîtriser, mais sans succès. Heureusement, nous pouvons agir sur d'autres aspects de la vie locale.

Pour maintenir et améliorer l'existant, cela signifie parfois **d'oser dire oui** à certaines propositions, quand bien même on aurait peut-être vu les choses différemment. Voir le verre à moitié plein. Permettre une réalisation qu'on n'aurait pas forcément désiré à titre personnel. Parce qu'un projet imparfait vaut souvent mieux que pas de réalisation du tout.



Mot de la Présidente

4

Et parce que le changement amène toujours aussi son lot de bonnes surprises, une fois le cap franchi. Les futures modifications au sein de la Rue centrale d'Evolène pourraient avoir cet effet pour une partie d'entre nous, avec une circulation modifiée et en partie limitée, en termes de vitesse (abaissement à 20 ou 30 km/h selon les secteurs) ou via des fermetures de route plus fréquentes en saison.

Parfois, atteindre des objectifs d'amélioration signifie aussi **d'accepter de s'associer avec d'autres partenaires**. C'est le cas par exemple de la protection contre les incendies, avec le rapprochement opéré depuis quelques années avec nos communes voisines. La création d'un corps de sapeurs-pompiers intercommunal permet de répondre aux exigences, elles aussi toujours plus élevées, en termes de sécurité ou de formation par exemple. Les malheureux sinistres que nous avons connu en ce début d'année ont montré que le regroupement améliore l'efficacité des interventions et nous ne pouvons donc que saluer cette évolution. Une transformation qui pourra devenir pérenne grâce à l'adoption du règlement intercommunal du feu qui sera proposé à l'Assemblée primaire de ce mois de juin.

Les deux autres éléments au programme de cette Assemblée sont plus conventionnels. On y retrouve tout d'abord **l'approbation des comptes** communaux de l'année précédente. 2021 s'inscrit dans le trend de ces dernières années, avec un résultat favorable dû en partie à une nouvelle recette exceptionnelle provenant du domaine de l'hydroélectricité. La fortune communale s'accroît encore un peu, ce qui devrait toutefois être freiné ces prochaines années, pour autant que les gros projets actuellement sur la table reçoivent l'aval des citoyens.

Le **soutien à l'exploitation pour les remontées mécaniques** revient également à l'ordre du jour. Les subventions pour l'année 2022

n'avaient en effet pas encore été traitées jusqu'à présent. Une information préalable et un état des lieux du contexte, par souci de transparence, seront présentées aux citoyens présents à cette Assemblée. Car la situation, on le sait, n'est pas simple pour nos sociétés, avec des administrateurs bénévoles plongés dans l'opérationnel et disposant d'installations vétustes qui empêchent la préservation de personnel qualifié tout en accentuant les risques de pannes ainsi que les charges d'exploitation d'années en années. La situation est particulièrement sensible du côté de Télé-Evolène. Notre rôle, en tant qu'exécutif, reste d'analyser la situation, pour vous, citoyens contributeurs, d'un point de vue légal et financier, en tenant compte aussi, bien évidemment, de l'impact économique et touristique. De manière à vous proposer la solution qui nous semble la meilleure dans le contexte.

Je me réjouis donc de retrouver certains d'entre vous lors de cette Assemblée, dans un contexte enfin normalisé, qui nous permettra d'échanger à l'issue de la séance autour d'un verre, comme cela ne s'est plus fait depuis trop longtemps en raison des restrictions sanitaires.

Aux autres, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin qui, je l'espère, saura apaiser votre curiosité liée à l'activité de la commune, tout en vous montrant les enjeux et la richesse de notre vie locale, au travers notamment de notre jeunesse, de nos sociétés culturelles et sportives, ou encore avec notre office du tourisme.

En vous remerciant pour votre attention, je vous souhaite, chères Evolénardes et chers Evolénards, un bel été 2022 au parfum de liberté retrouvée.

*Bien à vous,
Virginie Gaspoz*





Table des matières

Mot de la Présidente	2
Comptes 2021	6
Règlement intercommunal du feu	11
Bilan décembre 2021 - mai 2022	14
Projet de construction d'un centre médical et de structures de la petite enfance	22
Info Structures d'accueil	24
Taxe au sac et centre de tri	26
Salubrité	29
Sondage auprès des jeunes	30
Promotions civiques 2002, 2003, 2004	36
Nonagénaires	44
Sociétés locales - À vous la parole	46
Tourisme Evolène-Région	57
Espace Dent-Blanche	63
Convocation Assemblée primaire 22 juin 2022	64





Comptes 2021

6

Le Conseil communal soumet les comptes de l'année 2021 à approbation de la prochaine Assemblée primaire, lors de la séance ordinaire du mercredi 22 juin 2022 à la salle de gymnastique du centre scolaire.

L'organe de révision a procédé au contrôle des comptes à la mi-mai et n'a constaté aucune irrégularité. Les comptes 2021 ont été discutés par la Commission Administration et Finances le mardi 31 mai

et ont été validés par le Conseil communal lors de sa séance du 1^{er} juin 2022.

L'exercice 2021 se distingue une nouvelle fois, et pour la deuxième année consécutive, par une marge d'autofinancement exceptionnelle puisqu'elle dépasse les 3.2 millions de francs. Cela s'explique en grande partie par une recette exceptionnelle - impact de plus d'1 million de francs - provenant d'un rattrapage fiscal de Grande-Dixence.

Récapitulatif du compte administratif 2021

Le tableau ci-dessous apporte les chiffres-clés du compte de fonctionnement et du compte des investissements selon les catégories du modèle comptable harmonisé propre aux communes (encore conforme au modèle MCH1 actuellement en cours, le nouveau modèle MCH2 étant entré en vigueur pour le budget 2022 et qui déploiera donc ses effets pour les comptes 2022).

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'150'636.05	78'521.64		
1 Sécurité publique	960'293.98	232'034.65	51'929.30	7'801.90
2 Enseignement et formation	1'239'629.10	60'898.10	9'152.45	
3 Culture, loisirs & culte	585'541.00	31'631.60	169'745.48	72'215.00
4 Santé	365'483.45		114'459.00	
5 Prévoyance sociale	1'321'141.50	302'284.50	6'603.51	
6 Trafic	3'162'184.65	273'874.51	1'265'159.27	60'000.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	2'492'932.41	1'665'049.98	491'108.85	1'552'716.10
8 Economie publique	4'307'693.09	3'161'590.06		327'722.20
9 Finance et impôts	705'972.41	11'263'436.57		
Total	16'291'507.64	17'069'321.61	4'673'500.36	2'020'455.20
Excédent de revenus	777'813.97			
Amortissements	2'488'131.58			
Charges sans amortissements	13'803'376.06			
Marge d'autofinancement		3'265'945.55		
Investissements nets				2'653'045.16



Comptes 2021

Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de l'année 2021, comptabilisant les charges et revenus habituels, affiche des charges à hauteur de près de 16.3 millions de francs pour des revenus de 17 millions. Les amortissements ordinaires et complémentaires atteignent près de 2.5 millions de francs. À noter qu'à partir de l'année 2022 le système d'amortissement changera en lien avec l'introduction imposée du nouveau modèle comptable. L'exercice 2021 se conclut avec un excédent de revenus de Fr. 777'813.97 de francs après amortissements. Au final, le résultat est bien plus favorable qu'espéré au moment de l'établissement du budget.

Globalement, on constate toutefois une augmentation des montants totaux par rapport au budget 2021, tant au niveau des charges que des revenus, de même que par rapport à l'exercice 2020.

Du côté des revenus, le principal élément nouveau, qui n'avait d'ailleurs pas été budgétisé, est celui évoqué en introduction avec 1 million de francs supplémentaires provenant de la ratification de la « Convention 1987 » avec Grande-Dixence par toutes les autorités concédantes. Un rattrapage a eu lieu pour les années 2010 à 2020 (impôt minimal supplémentaire garanti suite au développement des aménagements et de l'augmentation de la productivité y relative). La marge d'autofinancement – soit la différence entre les revenus et les charges sans amortissements, qu'on peut interpréter concrètement comme étant le montant dont la commune dispose pour financer ses projets hors budget ordinaire – se monte à près de 3.2 millions de francs, ce qui reste un bon résultat. Pour rappel, l'exercice 2020 représentait le meilleur résultat de l'histoire de la commune d'Evolène et en ce sens la comparaison n'est pas réellement pertinente.

	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Charges	16'291'507.64	13'984'080	14'528'223.01
Revenus	17'069'321.61	13'829'150	16'353'791.86
Marge d'autofinancement	3'265'945.55	622'070	4'296'529.09
Amortissements ordinaires	918'934.77	777'000	698'960.24
Amortissements complémentaires	1'569'196.81	0	1'772'000.00
Excédent de revenus	777'813.97		1'825'568.85
Excédent de charges		154'930	

À noter que deux excédents de dépenses doivent faire l'objet d'une communication particulière lors de la prochaine assemblée

primaire, puisqu'elles dépassent de plus de Fr. 50'000.- le montant budgétisé. Il s'agit des dépenses suivantes:

Catégorie	Budget	Compte	Ecart en francs
Salaires UAPE	50'000	156'366	106'366
Revêtements des routes	200'000	267'529	67'529

Problématique : Services liés aux taxes communales

Malgré la bonne santé générale, un aspect important doit être relevé: les comptes dépendants des taxes communales – eau potable, eaux usées et déchets – qui devraient être autofinancés, ont été déficitaires et ont donc nécessité une compensation via les financements spéciaux. Ces fonds ont été ajustés suite à l'excédent de charges de l'exercice 2021.

La problématique est particulièrement aiguë du côté des eaux usées, pour lesquelles le fonds est déficitaire depuis quelques années et qui nécessite des ajustements à court terme, ce qui signifie concrètement

des adaptations tant au niveau de la taxe, que du règlement et du fonctionnement.

Le fonds dévolu au traitement des déchets a également fondu ces dernières années et nécessite également des mesures à court terme (cf. p.28).

L'organe de révision a d'ailleurs émis des recommandations pour que des actions soient menées en ce sens. De plus, cette problématique d'autofinancement sera appelée à se renforcer avec l'introduction du nouveau modèle comptable, puisque ce dernier aura un impact sur le niveau des amortissements et compte tenu des investissements importants qui devront être réalisés ces prochaines années en ce qui concerne le renouvellement des réseaux souterrains.

Compte des investissements

Concernant le compte des investissements, le montant investi est, une fois de plus, inférieur aux prévisions, puisque le total net atteint 2.6 millions de francs, alors que le budget en prévoyait 4.7. Le retard

pris dans certains grands projets en raison des procédures explique une nouvelle fois en grande partie cette différence entre intentions et réalité.

À noter en particulier la satisfaction d'avoir enfin pu voir la réalisation de la route de Villaz après des années de prévision au budget mais de non-réalisation concrète.

	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Dépenses	4'673'500.36	7'485'500	3'997'601.90
Recettes	2'020'455.20	2'711'950	1'989'561.30
Investissements nets	2'653'045.16	4'773'550	2'008'040.60

Les investissements concrètement réalisés en 2021 vous sont présentés en détail dans le tableau de la page suivante.

Investissements réalisés en 2021

	Charges	Revenus
1 SÉCURITÉ PUBLIQUE	51'929.30	7'801.90
<i>Véhicules du feu</i>	19'116.00	7'801.90
<i>Stand de tir</i>	32'813.30	
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	9'152.45	
<i>Cycle d'orientation rénovation</i>		
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTURE	169'745.48	72'215.00
<i>Système numérique Cinéma</i>	62'639.45	
<i>Chemins pédestres et places de jeux</i>	97'343.00	72'215.00
<i>Etude infrastructures sportives</i>	9'763.03	
4 SANTÉ	114'459.00	
<i>Etude centre médical</i>	110'730.05	
<i>Investissement secours sanitaires</i>	3'728.95	
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	6'603.51	
<i>Subv. Institutions handicap</i>		
6 TRAFIC	1'265'159.27	60'000.00
<i>Routes cantonales</i>	182'482.05	
<i>Routes communales</i>	215'000.00	
<i>Revêtement routes communales</i>	110'854.48	
<i>Route de Villaz</i>	408'599.49	
<i>Eclairage public</i>	295'535.50	60'000.00
<i>Machines et véhicules</i>	52'687.75	
7 PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENV.	2'565'342.50	1'552'716.10
<i>Eau potable</i>	129'359.17	4'242.50
<i>Eaux usées et STEP</i>	217'359.05	4'242.50
<i>Décharge Boussille</i>	548'351.68	
<i>Correction des eaux (études, plan alarme)</i>	72'227.55	29'795.75
<i>Projets de défense (Clèves, Rive droite)</i>	1'511'358.40	1'461'778.35
<i>Aménagement du territoire (Suivi LAT, SIT, urbanistes, plans de développement)</i>	86'686.65	52'657.00
	111'255.34	15'518.60
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	491'108.85	327'722.20
<i>Agriculture (Routes agricoles)</i>	488'075.55	323'500.00
<i>Etude dessertes forestières</i>	3'033.30	
<i>Remboursement partiel prêt Gravière Val d'Hérens</i>		4'222.20
	4'673'500.36	2'020'455.20
<i>Investissements nets</i>	<i>2'653'045.16</i>	

* Ces deux dépenses supérieures à 50'000.— n'avaient pas été budgétisées. Elles feront donc l'objet d'une communication particulière lors de la prochaine assemblée primaire.



Comptes 2021

Bilan

Sur la base des résultats de l'exercice 2021 présentés ci-avant, l'évolution du bilan peut être résumée de la manière suivante :

- Le total du bilan atteint un montant de 21.4 millions de francs, en augmentation d'env. 1.3 millions par rapport à 2020.
- Le patrimoine administratif représente 16 % de l'actif (17% en 2020). Le patrimoine financier représente donc quant à lui 84% de l'actif (contre 83 % en 2020).
- Les engagements, ou dettes brutes, s'élèvent à près de 10.5 millions, en augmentation d'env. 250'000 francs par rapport à 2020. Les dettes à moyen et long termes atteignent un montant de 7.035 millions de francs, contre 7.065 en 2020.
- Le patrimoine financier (17.8 millions de francs) est supérieur au total des dettes brutes (10.5 millions). La Commune d'Evolène n'a donc pas d'endettement net mais dispose d'une fortune nette.
- La fortune nette a évolué de manière favorable par rapport à 2020. Elle atteint un montant de près de 8.8 millions de francs (8 millions en 2020). Aussi, la fortune par habitant augmente pour atteindre 4'451 francs (3'900 francs en 2020, 2'501 en 2019).

	2021	2020
Actif	21'483'929.66	20'185'340.13
<i>Patrimoine financier</i>	17'835'583.62	16'763'316.00
<i>Disponibilités</i>	9'781'893.18	9'201'460.33
<i>Avoirs</i>	3'181'957.25	3'931'847.61
<i>Placements</i>	14.00	14.00
<i>Actifs transitoires</i>	4'871'719.19	3'629'994.06
<i>Patrimoine administratif</i>	3'531'801.45	3'366'887.87
<i>Financements spéciaux</i>	116'544.59	55'136.26
Passif	21'483'929.66	20'185'340.13
<i>Engagement (= Dette brute)</i>	10'505'103.76	10'254'448.08
<i>Engagements courants</i>	2'662'443.83	2'419'495.18
<i>Dettes à court terme</i>	-	-
<i>Dettes à moyen et à long terme</i>	7'034'500.00	7'065'000.00
<i>Engagements envers des entités particulières</i>	-	-
<i>Provisions</i>	341'149.10	405'160.80
<i>Passifs transitoires</i>	467'010.83	364'792.10
<i>Financements spéciaux</i>	2'181'742.02	1'911'622.14
<i>Fortune</i>	8'797'083.88	8'019'269.91
<i>Endettement net / Fortune nette</i>	7'330'479.86	6'508'867.92
<i>Nombre d'habitants</i>	1'647	1'669
<i>Endettement net / Fortune nette par habitant</i>	4'451	3'900



Règlement intercommunal du feu

Après l'adoption d'une convention visant à créer un corps de sapeurs-pompiers intercommunal pour les communes de Evolène, Hérémenche, St-Martin et Vex, le processus propose à ce stade l'adoption d'un règlement du feu commun, donc intercommunal, qui permettra d'œuvrer dans un contexte clair grâce à la définition des rôles et responsabilités de chacun. Le règlement a été discuté à plusieurs reprises au sein du Conseil communal, au fil de l'adaptation du règlement-type proposé par le canton et avec les premiers retours d'expérience du terrain suite au début des collaborations intensifiées. Le règlement a définitivement été adopté par le Conseil en séance du 7 avril 2022. Voici quelques extraits du règlement soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire de chaque commune. Une présentation exhaustive sera faite lors de l'Assemblée du 22 juin prochain.

Les Conseils municipaux de: Evolène, Hérémenche, St-Martin, Vex
Vu l'art. 5 de loi sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels du 18 novembre 1977 (LPIEN);
Vu le règlement organisant l'exécution du service de protection contre l'incendie et les éléments naturels du 12 décembre 2001 (RPIEN);
Vu l'ordonnance concernant les mesures préventives contre les incendies du 12 décembre 2001;
Vu les directives de l'Office cantonal du feu (ci-après: OCF) et de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (ci-après: CSSP);
Vu la convention du 22 avril 2021 pour la création d'un corps de sapeurs-pompiers intercommunal pour les communes de Evolène, Hérémenche, St-Martin, Vex;
Vu la décision du Conseil d'Etat du 2 août 2021 homologuant la convention pour la création d'un corps de sapeurs-pompiers intercommunal
arrêtent le règlement suivant:

Chapitre premier – Dispositions générales

■ Art. 1 Tâches du corps de sapeurs-pompiers intercommunal CSI Hérens

1. Le corps des sapeurs-pompiers CSI Hérens assume les fonctions suivantes et est chargé:
 - a) du sauvetage des personnes, des animaux et des biens mobiliers et immobiliers;
 - b) des mesures propres à empêcher la propagation du feu et les risques d'explosion;

- c) de la police sur les lieux du sinistre de l'extinction du feu;
 - d) de la protection des dégâts causés par l'eau;
 - e) de la lutte contre les épanchements d'hydrocarbures;
 - f) de la garde des objets sauvés, jusqu'à ce qu'ils soient placés en lieu sûr.
2. Il peut aussi effectuer des services de surveillance tels que piquet en temps d'orage, de tempête et d'ordre lors de manifestations locales publiques pour prévenir des risques d'accidents.
 3. Dans certaines circonstances graves telles qu'accidents de la circulation, accident chimiques, dangers et cas d'avalanches, inondations, tremblements de terre et éboulements, le personnel chargé de la défense contre l'incendie peut également être mobilisé sur l'ordre de l'Autorité communale ou du Conseil d'Etat afin de sauvegarder la vie et les biens de la population.
 4. Sur demande d'autres communes, son entraide est obligatoire.
 5. Pour l'engagement en tant que CSI, les prescriptions cantonales sont appliquées.

Chapitre II – Organisation, attributions et compétences

■ Art. 2 Généralités

1. Les commissions du feu de chaque commune subsistent et restent indépendantes pour tout ce qui concerne les inspections des bâtiments et la prévention des incendies sur leur territoire. Chaque commune désigne le chargé de sécurité de sa commune.



Règlement intercommunal du feu

2. La commission intercommunale du feu agit comme plate-forme de discussion et organe de décision pour tout ce qui concerne la défense contre l'incendie.

- **Art. 3 Conseils municipaux**
- **Art. 4 Commission intercommunale du feu**
- **Art. 5 Président de la commission intercommunale du feu**
- **Art. 6 Commandant du service du feu**

Chapitre III – Obligation de servir et financement

- **Art. 7 Obligation de servir**
- **Art. 8 Volontariat**
- **Art. 9 Exemption de l'obligation de servir**
- **Art. 10 Contribution de remplacement**
 1. Les hommes et les femmes en âge de servir qui ne sont pas incorporés dans le corps de sapeurs-pompiers intercommunal sont soumis à une contribution annuelle.
 2. La contribution de remplacement est échelonnée en fonction du revenu et de la fortune de la personne assujetti. Elle ne doit pas excéder Fr. 100.— par année et par personne.
 3. La contribution de remplacement est encaissée par chaque commune et affectée exclusivement au service du feu.
 4. Pour les couples vivant en ménage commun, une seule contribution de remplacement sera perçue.
- **Art. 11 Exonération de la contribution de remplacement**

Chapitre IV – Effectif, équipements, matériel et installations

- **Art. 12 Composition du corps de sapeurs-pompiers**

1. L'effectif du corps de sapeurs-pompiers est conforme aux concepts cantonaux.
2. Il sera organisé selon la configuration géographique et conformément aux concepts de l'OCF.
3. Le contrôle de l'effectif du corps des sapeurs-pompiers doit toujours être tenu à jour.

- **Art. 13 Examen médical**
- **Art. 14 Matériel du corps de sapeurs-pompiers**

- **Art. 15 Equipement**

- **Art. 16 Mise en commun**

Les moyens, les véhicules, l'équipement et le matériel actuellement propriété des communes signataires sont mis en commun dès l'entrée en vigueur du présent règlement selon la liste chiffrée et annexée à celui-ci.

- **Art. 17 Installations**

Chaque commune reste responsable de ses infrastructures, locaux et bâtiments ainsi que de leur entretien.

- **Art. 18 Inventaire**

Chapitre V – Devoirs des membres du CSI

- **Art. 19 Devoirs**

Chaque membre du CSI est tenu de:

1. participer aux cours d'instruction, de formation et d'avancement;
2. participer aux exercices;
3. assurer les services de permanence et de piquet;
4. rejoindre, dans les meilleurs délais, son détachement en cas d'alarme;
5. se conformer aux directives et instructions données par ses supérieurs;
6. préserver et transmettre toutes les preuves ou indices nécessaires aux besoins d'une éventuelle enquête;
7. ne pas divulguer des faits, informations



Règlement intercommunal du feu

- ou images de nature confidentielle, notamment les données personnelles et sensibles, appris ou révélés dans le cadre du service;
- adopter pendant et en dehors du service une attitude digne de respect et de confiance;
 - signaler tout dommage causé à des tiers ou des biens durant un service commandé.

■ Art. 20 Port de l'uniforme

Chapitre VI – Instruction et exercices

- Art. 21 Généralités
- Art. 22 Cours d'introduction
- Art. 23 Exercice annuel
- Art. 24 Convocation - programme

Chapitre VII - Organisation de l'alarme

■ Art. 25 Généralités

Chapitre VIII - Intervention

- Art. 26 Commandement sur le lieu du sinistre
- Art. 27 Demande de collaboration et de renfort
- Art. 28 Responsabilité du commandant de la place sinistrée

Chapitre IX – Solde, allocation, subsistance

- Art. 29 Solde
- Art. 30 Subsistance

■ Art. 31 Frais de déplacement

■ Art. 32 Délai de prescription

■ Art. 33 Fixation des montants

Chapitre X - Assurances

■ Art. 34

- Les communes prennent en charge la prime d'assurance-accident collective subsidiaire de la CSSP/FSSP.
- Sont exclues, les assurances des bâtiments restant la propriété des communes signataires.
- Les communes règlent avec le CSI les modalités de couverture de l'assurance RC pour le personnel incorporé.

Chapitre XI – Mesures pénales et disciplinaires

■ Art. 35 Mesures pénales

■ Art. 36 Sanctions disciplinaires

Chapitre XII – Dispositions finales

■ Art. 37 Entrée en vigueur, validité et abrogation

- Ce règlement entre en vigueur après son approbation par le Conseil d'Etat.
- Dès l'entrée en vigueur de ce règlement, tous les règlements communaux précédents sont abrogés.



Bilan 1^{er} semestre 2022

14

Voici un résumé non exhaustif des décisions prises et objets traités par le conseil communal depuis la publication du dernier bulletin communal d'information, c'est-à-dire depuis novembre 2021.

Agriculture

■ Participation financière de la commune comme soutien à l'optimisation de la déclaration des surfaces auprès de bureaux spécialisés

Afin de soutenir les agriculteurs qui ont déjà fait les démarches et d'encourager les autres à optimiser leur déclaration des surfaces agricoles dans le cadre notamment de la nouvelle période liée au réseau agro-environnemental (RAE), si nécessaire auprès de bureaux spécialisés, le conseil décide de verser pour l'année 2022 un montant forfaitaire de Fr. 250.— par exploitation agricole. Le rapport final du réseau a en effet montré qu'en raison de déclarations pas suffisamment précises une partie des exploitants passent à côté de paiements importants. Cette aide exceptionnelle a pour but de les sensibiliser à l'importance des déclarations au moment de l'ouverture d'un nouveau cycle de 8 ans.



Aménagement du territoire

■ Retour du service du développement territorial (SDT) à propos du périmètre d'urbanisation (PU)

Eddy Favre a informé le conseil sur le re-

tour du service du développement territorial (SDT) à propos du périmètre d'urbanisation (PU) déposé par la commune. Ce dernier est considéré comme conforme aux besoins dans l'ensemble, mais quelques remarques doivent être prises en compte en vue de la modification du plan de zones (PAZ).

Plusieurs études parallèles sont encore en cours de réalisation avant que la version finale du nouveau PAZ puisse être déposée (délai estimé: début de la procédure courant 2023).

■ Adjudication pour le plan des équipements des 3 domaines de l'Espace Dent-Blanche

En lien avec les projets existants et la modification totale du PAZ, le conseil a décidé d'adjuger un mandat pour le plan des équipements des domaines de l'Espace Dent-Blanche au bureau Espace Territoire SA à Sion pour un total d'env. Fr. 23'000.— TTC.

■ Etude Rue Centrale d'Evolène et phase de test

Le conseil a adjugé un mandat d'étude concernant l'aménagement de la place centrale du village d'Evolène au bureau DV & architectes selon son offre d'env. Fr. 40'000.— TTC. Les étapes devront toutefois être validées petit à petit, notamment sous l'impulsion du service technique et en étroite collaboration avec le bureau bis mandaté pour l'expertise de vitesse dans la Rue centrale d'Evolène.

Quelques temps plus tard, le conseil prend connaissance du projet de la rue centrale et de la phase de test présentée par le bureau d'architecture DV & architectes et déjà discutée en commission et avec le groupe de travail. Aussi, dès l'été 2022, une signalisation «provisoire» sera mise en place après avoir été mise à l'enquête publique et servira de test grandeur nature pour décider de la suite.



Bilan 1er semestre 2022

La proposition de la commission est retenue et consiste à :

- Modifier le sens de la circulation et le système de fonctionnement provisoire
- Supprimer les places de parc publiques pendant la période estivale (en garder quelques-unes pour la dépose (max. 15 min))
- Mettre en place des mesures de police afin de fermer la rue centrale pendant 6 weekends à partir du 15 juillet du vendredi au dimanche.



Energie et cours d'eau

■ Adjudication expertise avalanches pour la protection du hameau de Satarma

Le conseil communal décide d'adjuger une expertise d'avalanches pour le hameau de Satarma, rive gauche de la Borgne au bureau Nivalp SA selon son offre d'env Fr. 12'000.- TTC.

■ Validation du rapport concernant les zones de protection des sources de Chemeuille

Le conseil communal a pris connaissance du rapport de protection des sources de la région de Chemeuille effectué par le bureau mandaté et décide de le valider tel

que proposé. Cette approbation permettra au bureau de poursuivre le projet et de le mettre à l'enquête publique.

■ Forces hydrauliques: Etude de base sur le potentiel de la force hydraulique en Valais (FMV- Etat du Valais) et projets liés à la Grande-Dixence

Le conseil prend connaissance de l'étude de base susmentionnée. Deux projets de nouvelles retenues existent sur notre territoire communal (Arolla et Ferpècle). Sachant qu'en plus de l'augmentation du potentiel hivernal, qui permettrait de faire face à une potentielle pénurie d'énergie, ces deux projets pourraient retenir l'eau (éviter crues) ainsi que constituer d'éventuelles réserves d'eau potable, le conseil préavise favorablement ces projets et est d'accord du principe de les inscrire dans le Plan directeur cantonal.

Environnement

■ Travaux complémentaires à la décharge de la Boussille

Le conseil a procédé à des adjudications complémentaires pour l'aménagement de la décharge de la Boussille à l'égard de l'entreprise Epiney pour des montants totaux d'env. Fr. 160'000.-. Ces travaux ont été estimés nécessaires par les spécialistes de l'environnement qui suivent le projet. Par analogie, le conseil a adjugé le suivi des travaux complémentaires de la décharge de la Boussille au Bureau Nivalp SA pour un total d'env. Fr. 30'000.-

■ Prescriptions d'exploitation de la Boussille

Le conseil prend connaissance des prescriptions d'exploitation pour la décharge de la Boussille et décide de les adopter telles que présentées par le conseiller en



Bilan 1er semestre 2022

16

charge. L'essentiel du texte reprend le règlement-type du canton. Les tarifs seront adaptés prochainement en vue de permettre l'autofinancement de cette infrastructure mise en place pour éviter aux porteurs de projet de devoir évacuer les déchets tels que la terre jusqu'en plaine.

Formation, affaires sociales et santé

■ **Changement plateforme facturation structure d'accueil et modification du règlement des structures d'accueil**

Compte tenu de l'apparition de nouvelles plateformes remplaçant notre solution actuelle MonPortail, le conseil prend connaissance des nouveaux tarifs concernant les plateformes MaCrèche et MonAccueil, de la proposition d'adaptation progressive et les accepte tels que proposés.

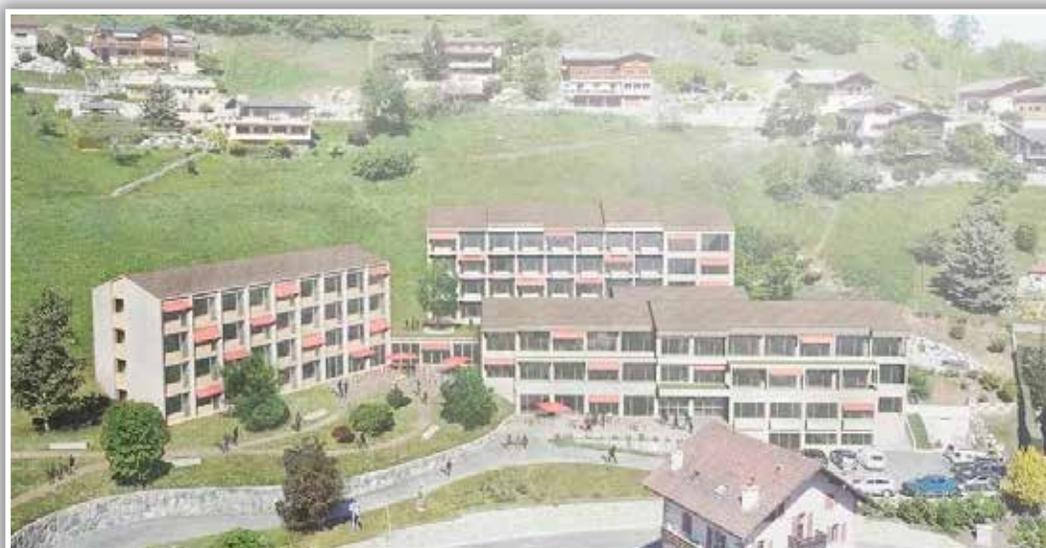
Sur proposition de la commission, le conseil accepte également les modifications du règlement des structures d'accueil. Le règlement et les tarifs entrent en vigueur dès le 1^{er} août 2022.

■ **Projet d'extension du Home Saint-Sylve: Demande de modification de la convention liant le home et les communes**

Le conseil a pris connaissance de la demande de la commune d'Hérémece en vue d'une modification de la convention liant la Fondation du home St-Sylve et les municipalités de Vex, d'Hérémece, de St-Martin et d'Evolène. Les modifications principales prévues sont les suivantes:

1. Entrée des nouvelles communes dans la Fondation à la fin de l'agrandissement et non plus au terme de la rénovation;
2. Participation de toutes les communes aux frais d'études en cas d'arrêt du projet.

Après plusieurs discussions, le conseil a accepté les modifications, car en contrepartie une date ultime d'entrée dans la Fondation a été fixée. Aussi, même si les travaux devaient tarder, au plus tard le 1.1.2026 les communes d'Evolène et de Saint-Martin intégreront la fondation du Home St-Sylve, à moins qu'elles aient elles-mêmes renoncé au projet d'extension, lequel sera soumis prochainement aux différentes As-





Bilan 1er semestre 2022

semblées primaires. De plus, les frais inhérents à l'étude du projet jusqu'au stade de la mise à l'enquête seront partagés entre toutes les communes partenaires, proportionnellement à leur nombre d'habitants au moment de la mise à l'enquête, même en cas de refus par une assemblée primaire.

■ **Modification des statuts du CO et de la convention intercommunale de l'école primaire**

Le conseil prend connaissance de la modification des statuts de l'Association pour le cycle d'orientation du Val d'Hérens à Euseigne et décide de l'accepter telle que proposée. Une des principales modifications concerne la disparition du conseil de gestion, formé jusqu'alors par les présidents, au profit de l'AG du COH et de la commission scolaire intercommunale.

Le conseil prend également connaissance de la convention intercommunale de l'école primaire du Val d'Hérens et décide de l'accepter telle que proposée. Les modifications principales concernent la séparation des deux directions d'école entre le CO et l'EPVH ainsi que la clarification des compétences de la commission scolaire intercommunale.



Personnel

■ **Engagement de deux nouveaux collaborateurs au service forestier**

Suite à la mise au concours et sur proposition, le conseil communal décide d'engager deux collaborateurs auprès du triage forestier pour pallier aux différents départs

qui ont touché le service depuis l'année précédente. *Nous souhaitons ainsi la bienvenue à M. Roland Schapfel et à M. Gaël Berney.*

Remontées mécaniques

■ **Demande des remontées mécaniques d'Arolla pour l'extension du parking et la création d'un bâtiment au départ des pistes**

Le conseil a pris connaissance du projet de construction d'un nouveau bâtiment multifonctions de la part des remontées mécaniques d'Arolla ainsi qu'une demande d'extension du parking existant.

Ces projets seront intégrés aux modifications du plan de zone actuellement en révision. Le conseil prendra toutes les mesures nécessaires afin de favoriser le projet des remontées mécaniques.

■ **Magic Pass : maintien du subventionnement pour les jeunes**

Le conseil décide de maintenir le subventionnement des abonnements de saison du Magic Pass et de l'Espace Dent Blanche à hauteur de Fr. 200.— pour les jeunes domiciliés sur la commune jusqu'à l'âge de 25 ans révolus pour autant qu'ils soient en formation (apprentis ou étudiants).

■ **Soutien de principe aux projets des remontées mécaniques :**

Lors de sa séance du 24 février 2022, le conseil a reçu la société Télé-Evolène SA concernant le projet de renouvellement de la liaison Lanna-Chemeuille, ainsi que les RM d'Arolla, afin d'avoir une vue d'ensemble des investissements envisagés.

Télé-Evolène: Présentation du projet final de la télécabine reliant Lanna à La Meina ainsi que la rénovation du restaurant de



Bilan 1er semestre 2022

18

Chemeuille Le montant de l'investissement de l'installation serait de Fr. 9'100'000.— et le projet de rénovation du restaurant coûterait 1'500'000.—.

RMA : Le projet global comprendrait 2 télécabines, un bâtiment polyvalent au départ plus un restaurant au sommet de la première installation pour un montant global de Fr. 25'000'000.—. Ce projet pourrait toutefois se faire en 2 phase. La première phase sans la 2ème télécabine coûterait environ 14'000'000.—.

Lors de sa séance du 17 mars, suite à la présentation des projets susmentionnés, le conseil communal a analysé les demandes d'aide financière et a décidé du principe suivant :

- Le conseil communal est d'accord sur le principe de participer au tiers de la nouvelle souscription du capital-actions (fonds propres). Pour le surplus, le conseil accepte sur le principe de cautionner le tiers de l'emprunt que la société devra contracter (fonds étrangers).

Ces principes seront inscrits dans le Masterplan du tourisme de la commune d'Evolène.

Il est clair que ces décisions doivent faire l'objet d'une ratification auprès de l'assemblée primaire.

Remarque importante: La demande de ratification auprès de l'assemblée primaire se fera dès que la société sera à bout touchant dans ses démarches administratives et financières.

Ce principe s'applique aux trois sociétés de remontées mécaniques.

De plus, le conseil communal est prêt à payer la perte avant amortissement que les sociétés pourraient dégager durant les 3 premières années d'exploitation en fonction de leur business-plan et après la nouvelle capitalisation.



■ Décision relative au soutien à l'exploitation 2022

Sur le principe, le conseil propose de maintenir sa subvention aux remontées mécaniques pour l'année 2022 selon les mêmes critères que pour les années précédentes soit une participation pour :

Télé-Evolène SA	Fr. 550'000.—
RMA SA	Fr. 105'000.—
Blanchalpe SA	Fr. 20'000.—

Cette participation devra recevoir l'aval de l'Assemblée primaire.

Information liée au contexte: Contrairement à ces dernières années, la demande de la subvention communale intervient tard et de manière non coordonnée au sein d'Espace Dent-Blanche. Ceci s'explique par le retard pris par Télé-Evolène dans l'établissement et la distribution de ses comptes. En effet, l'AG portant sur l'exercice 2020-2021 et clos au 30.6.2021 n'a eu lieu qu'en avril 2022. Depuis, des compléments ont été demandés par la commune pour connaître précisément l'état des lieux des finances de la société. Une information à ce propos sera donnée à l'occasion de la prochaine Assemblée primaire.



Sécurité publique

■ Adoption du règlement intercommunal du feu

Le conseil prend connaissance du règlement intercommunal type tel que proposé par l'Office cantonal du feu et adapté par la commission intercommunale du feu présidée par Patrick Sierro. Ce dernier est validé. Ce règlement devra être faire l'objet d'une ratification de l'assemblée primaire en juin 2022 pour une application au 1^{er} janvier 2023. (Pour plus de détails, cf. p.11-13). De plus, Patrick Sierro souligne la bonne participation et le regain de motivation constatés depuis le rapprochement avec les communes voisines.

Tourisme, Culture et Sports

■ Rapport de l'Inspectorat cantonal des finances

Le conseil a pris connaissance du rapport de l'Inspection des finances du canton du Valais du 11 novembre 2021 concernant le contrôle de la perception, de l'encaissement et de l'affectation des taxes touristiques sur le territoire de la commune d'Evolène sur l'année 2020. Dans l'ensemble, la pratique est jugée conforme. Toutefois, quelques petites recommandations mineures ont été émises.

■ Demande de soutien de principe par la Fondation la Maison des Alpes

Le conseil a pris connaissance du projet de la Fondation «La Maison des Alpes» à savoir la rénovation du bâtiment de la maison De Ribeaupierre ainsi que la mise en place de la future exposition. Le conseil reconnaît l'utilité d'un tel projet. Sur le principe, la commune continuera à aider la Fondation dans les mesures de ses possibilités. Une

lettre de soutien en ce sens a été préparée pour permettre la recherche de fonds.

■ Décision contrat de sponsoring Patrouille des Glaciers

Le conseil a accepté la proposition de contrat relative à la Patrouille des Glaciers 2022, soit un contrat de sponsoring à hauteur de Fr. 15'000.— (montant minimal). Selon cette nouvelle formule, la commune d'Evolène devient ainsi officiellement le partenaire de la Fondation PdG. Toutefois, la publicité officielle sera faite via l'identité visuelle de «Val d'Hérens Tourisme» et la facture est partagée entre la commune, ERT et la structure Val d'Hérens Tourisme à 3.



■ Proposition date pour fête du jumelage 2022 à Evolène

Sur proposition d'Yvan Maistre, le Conseil décide d'organiser la fête du jumelage du 16 au 19 septembre 2022 à Evolène. Une délégation de Châtelailon-Plage sera officiellement reçue à cette occasion.

■ Demande de soutien du FC Evolène

Le conseil a pris connaissance de la demande de soutien à l'investissement effectuée par le FC Evolène notamment pour le changement de la tondeuse par un robot automatique ainsi que la mise en place d'un

arrosage automatique. Le conseil décide de leur accorder une subvention forfaitaire de Fr. 12'000. — soit le tiers de l'investissement. Concernant les gradins, après avoir analysé la situation et sur la base des montants des différentes variantes, le conseil décide de maintenir des gradins et de payer pour le compte du FC Evolène la fourniture du bois à hauteur d'env. Fr. 15'000.-. Le montage reste à la charge du FC Evolène.

■ **Projet Clos-Lombard: adjudication du mandat d'architecture**

Suite à l'octroi du crédit d'engagement lors de la dernière assemblée primaire et consécutivement à l'appel d'offres selon la procédure sur invitation, le conseil communal adjuge le mandat d'architecture pour le projet Clos-Lombard au bureau d'architecture A-PK Architecture Sàrl (Jean-Marc Pralong) à Sion selon son offre de Fr. 146'070.— TTC.

Travaux publics

■ **Adjudication pour l'étude des zones de protection des sources au Cotter**

Le conseil décide d'adjuger l'étude des zones de protection des sources au Cotter au bureau CSD Ingénieurs SA à Sion selon son offre d'env. Fr. 25'000.—, auxquels s'ajouteront les autres frais de tiers tels que les analyses.



■ **Convention d'utilisation du domaine public pour l'abribus de la Tour**

Le conseil approuve la convention d'utilisation du domaine public pour la construction d'un abribus à la Tour qui doit être établie entre l'Etat du Valais (propriétaire terrain) et la commune d'Evolène.

■ **Adjudications liées au réseau d'eau potable**

Le conseil décide d'adjuger le changement de débitmètres aux réservoirs des Haudères et de La Forclaz (3 débitmètres) à l'entreprise DPE électronique, qui fournit déjà le reste de l'équipement du réseau, pour un montant de Fr. 18'000.—.

Le conseil décide d'adjuger l'étude du Plan directeur de la distribution d'eau potable (PDDE) ainsi que du Manuel d'assurance qualité au bureau RWB Valais SA à Martigny selon une estimation du coût de Fr. 76'900.— HT. Cela permettra d'améliorer la gestion de l'eau potable et de répondre aux demandes du service cantonal compétent qui a émis une série de recommandations en ce sens.

Ces investissements doivent être financés par les taxes communales liées à l'eau potable.

■ **Adjudications liées au réseau d'eaux usées**

Le conseil adjuge le remplacement de l'installation de couplage chaleur-force (CCF) CCF à la Step d'Evolène à l'entreprise BES à Neukirch selon son offre de Fr. 87'253.- TTC, cet investissement étant indispensable pour respecter les normes en vigueur.

Le conseil décide d'adjuger l'extension des équipements du secteur des Flantzes au bureau IG Group SA selon son offre du 21 avril 2022 de Fr. 13'366.65.— TTC.



Bilan 1er semestre 2022

Le conseil décide d'adjuger les travaux de réfection des réseaux d'eaux usées et d'eaux claires depuis la place de Clos Lombard jusqu'aux Maresses à l'entreprise Dumas SA pour un montant d'env. Fr. 95'000.- compte tenu des travaux d'ores et déjà en cours dans le secteur lié à une nouvelle construction privée.

Ces investissements doivent être financés par les taxes communales liées aux eaux usées.

■ Adjudication pour la suite de la route de la Tour

Dans le cadre de la réfection de la route de la Confraric, à La Tour, le conseil décide d'adjuger un mandat d'ingénieur au bureau De Saxo ingénieurs SA selon son offre de Fr. 22'186.20.

Le conseil décide d'adjuger les travaux de génie civil pour la réfection et les équipements de la route de La Tour à l'entreprise André Sierro SA selon son offre de Fr. 444'065.55 TTC.



■ Adjudications Route du Plan do Beu à la Sage

Le conseil décide d'adjuger le mandat d'ingénieur pour la restructuration routière du Plan du Beu-Chemin du Perri au bureau IG Group SA pour un montant d'env. Fr. 50'000.-

Le conseil décide d'adjuger la modernisation de l'éclairage public à la route de Plan de Beu/Crou des Raves à l'entreprise OIKEN SA selon son offre de Fr. 12'281.90. À noter qu'il s'agit du renouvellement des lampadaires existants et non de la pose de nouveaux mâts. De plus, comme toute nouvelle installation de ce type sur les routes communales, un détecteur de mouvement permettra d'adapter la luminosité au besoin.





Projet de construction

d'un centre médical et de structures de la petite enfance

22

Information suite au jugement du concours d'architecture

Le concours avait commencé en octobre 2021. 41 bureaux se sont inscrits, 30 parmi eux ont finalement rendu un projet à la fin février. Les deux jours de jugement des projets qui ont eu lieu à la fin mars ont révélé que la tâche donnée aux architectes et ingénieurs n'avaient pas été simple. Beaucoup de besoins et d'utilisateurs sur un site, des conflits potentiels liés à la circulation piétonne ou motorisée, des priorités à donner en termes d'accessibilité et de parage, des envies de plain-pied et des craintes de bétonnage trop marqué, etc.



Le projet lauréat a été réalisé par le bureau Madeleine Architectes Sàrl à Vevey.

Le projet en bref

Le programme est réparti dans deux bâtiments distincts, le premier, vertical et étroit, s'implante au nord du site, contre le mur de la salle polyvalente, perpendiculairement à la pente. Il redéfinit l'esplanade du parking et complète le complexe scolaire en lui donnant une façade nord orientée vers l'accès principal et le centre du village. Ce bâtiment accueille le centre médical dans ses 2 niveaux supérieurs, accessible directement depuis le parking qui lui

est dédié. La salle multi-usages, prolongée par un préau couvert, occupe le rez inférieur, dans le prolongement de la salle polyvalente existante, avec l'UAPE en galerie. Ce dispositif offre une excellente flexibilité d'usage entre ces deux salles très utilisées par les collectivités locales, avec une nouvelle entrée de plain-pied à ce niveau.

Par sa volumétrie, son rapport à la pente et sa matérialité, le nouveau bâtiment vertical reprend et poursuit la recherche d'analogie avec les maisons d'habitations d'Évolène amorcée par les architectes qui ont construit l'école, l'inscrivant ainsi dans la continuité du bâtiment qu'il complète, mais aussi de l'histoire et de la culture de la vallée.

Un second bâtiment horizontal d'un niveau prend place, dans la partie plate du terrain au sud-ouest de l'école. Il accueille la crèche. Sa silhouette basse et sa toiture végétalisée lui permettent de se fondre dans le site et d'offrir un accès et des prolongements extérieurs de plain-pied, ainsi que de bonnes conditions de lumière pour l'ensemble de ce programme.

Une «place» et le parking scolaire s'implantent à mi-pente, entre l'école et la crèche qu'ils desservent directement. Hors de l'emprise des bâtiments, le terrain n'est pratiquement pas touché, aucun mur de soutènement et peu de mouvements de terre sont nécessaires. L'aménagement et la taille de la place et du parking devront toutefois être précisés.

La dissociation des programmes et l'implantation intelligente des 2 constructions, dont les formes sont adaptées à leurs fonctions et à la topographie, permettent de restructurer le site avec une grande économie de moyens. Ces éléments fondamentaux posés, chaque partie (centre



Structures d'accueil



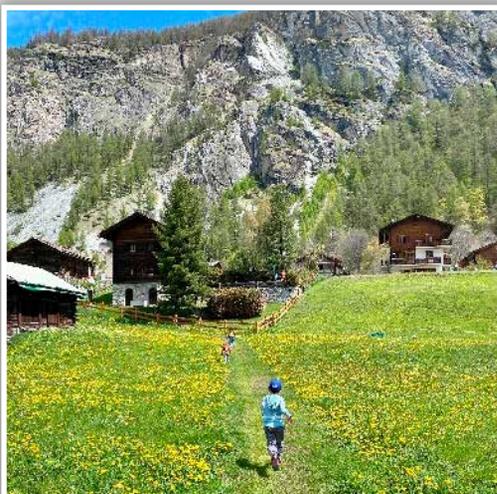
A l'UAPE, nous favorisons les sorties en plein air par tous les temps, ainsi que le mouvement de l'enfant. Les repas sont constitués d'aliments frais et locaux, ils sont préparés sur place. Notre salle de vie, appelée aussi «salle bleue», est propice au jeu libre, aux activités créatives et à la détente.



Notre cuisine est labellisée Fourchette Verte et s'engage dans la démarche Cuisinons notre Région

L'Unité d'Accueil Pour Ecoliers

fait partie, avec la nurserie-crèche Aladin, des structures d'accueil d'Evolène. Ces structures communales sont soumises à l'autorisation d'exploiter et à la surveillance du Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ), conformément à la Loi du 05.11.2000 en faveur de la Jeunesse (LJe). Cette autorisation fixe le cadre légal et définit la capacité d'accueil ainsi que les normes d'encadrement.



Inscriptions

L'UAPE accueille les enfants scolarisés sur le site du Centre Scolaire d'Evolène, de la 1H à la 8H.

Les inscriptions et contrats de fréquentation se font via la plateforme: **evolene.monportail.ch**

Ouverture de l'UAPE du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45

- Bloc 1:** de 6h45 à 7h45
- Bloc 2:** de 7h45 à 11h00
- Bloc 3:** de 11h00 à 13h15
- Bloc 4:** de 13h15 à 16h00
- Bloc 5:** de 16h00 à 18h45

Possibilités d'accueil pendant les vacances scolaires

Contact UAPE du Génie

Route des Condémines 2
1983 Evolène
079 425 13 35
structures.accueil@admin-evolene.ch

Pour toute question, veuillez contacter:

Julie Girard,
responsable des structures
027 283 30 33
julie.girard@admin-evolene.ch





Structures d'accueil



Commune Evolène

Nurserie-Crèche Aladdin

Pédagogie

La direction est responsable du bon fonctionnement de la nurserie-crèche, veille à l'application du projet pédagogique et du règlement. Avec l'équipe éducative, elle est garante d'une prise en charge de qualité, dans une atmosphère favorable au développement autonome de l'enfant et à son épanouissement au sein du groupe.

La Nurserie-crèche Aladdin

fait partie, avec l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE du Génie), des structures d'accueil d'Evolène. Ces structures communales sont soumises à l'autorisation d'exploiter et à la surveillance du Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ), conformément à la Loi du 05.11.2000 en faveur de la Jeunesse (LJe). Cette autorisation fixe le cadre légal et définit la capacité d'accueil ainsi que les normes d'encadrement.



Nous favorisons les sorties en plein air, ainsi que le mouvement de l'enfant au quotidien. Les repas sont constitués d'aliments frais et locaux, ils sont préparés sur place.



Notre salle de vie est propice au jeu libre, aux activités créatives et à la détente.

Encadrement & lien avec les familles

Les parents nous confient leur enfant. Pour l'accueillir dans les meilleures conditions et dans un esprit de collaboration avec les familles, le personnel éducatif établit une relation de confiance, de respect et un dialogue ouvert à travers des échanges réguliers. Ceux-ci permettent d'assurer continuité et cohérence dans la prise en charge des enfants.

Inscriptions

La Nurserie-crèche accueille les enfants de 3 mois à leur entrée à l'école, dans le centre du village d'Evolène.

Les inscriptions et contrats de fréquentation se font via la plateforme:

evolene.monportail.ch

Pédagogie

La direction est responsable du bon fonctionnement de la nurserie-crèche, veille à l'application du projet pédagogique et du règlement. Avec l'équipe éducative, elle est garante d'une prise en charge de qualité, dans une atmosphère favorable au développement autonome de l'enfant et à son épanouissement au sein du groupe.

Contact

Nurserie-crèche Aladdin

Rue Centrale 142 - 1983 Evolène

079 624 63 76

structures.accueil@admin-evolene.ch

Pour toute question, veuillez contacter :

Julie Girard,

responsable des structures

027 283 30 33

julie.girard@admin-evolene.ch



Taxe au sac et centre de tri :

Bilan depuis l'introduction de la taxe au sac en 2018

26



La taxe au sac est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et le centre de tri a été ouvert en juillet de la même année.

Le grand changement dans nos habitudes intervenu au début 2018 avec l'introduction de la taxe au sac a immédiatement eu des incidences sur les volumes des différents déchets dans notre commune.

Ordures ménagères - taxe au sac un bilan très positif

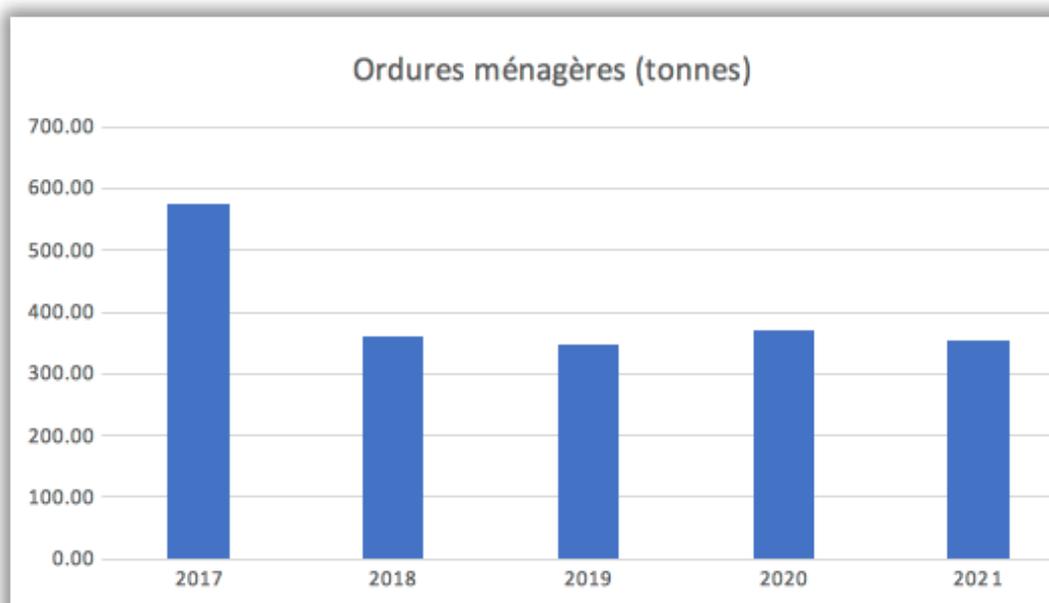
En ce qui concerne les ordures ménagères, une nette diminution des quantités a été constatée dès la première année puis une stabilisation a été constatée. Une baisse de 215 tonnes en 2018 (de 573T en 2017 à 358T en 2018) et depuis 2018 entre 344T et 362T. Ces chiffres indiquent que les nouvelles règles en vigueur sont très bien respectées depuis l'introduction de la taxe au

sac. En chiffres par habitant (base 1700 habitants à l'année + 800 touristes), cela correspond à près de 230kg en 2017 et à 138kg depuis 2018.

Encombrants et autres déchets

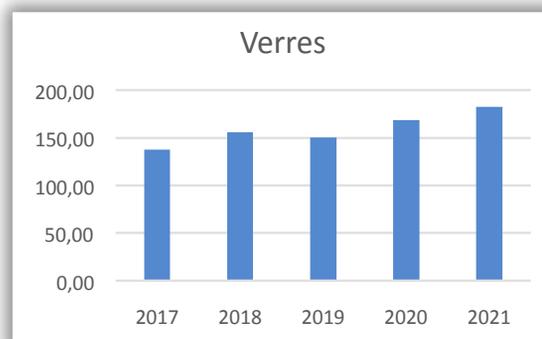
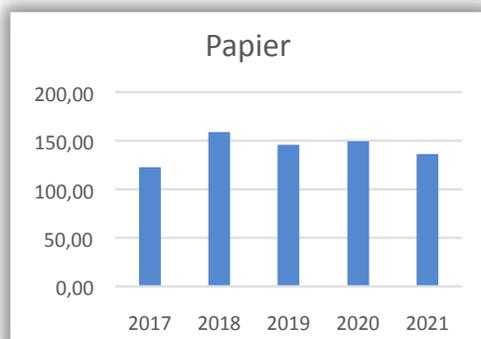
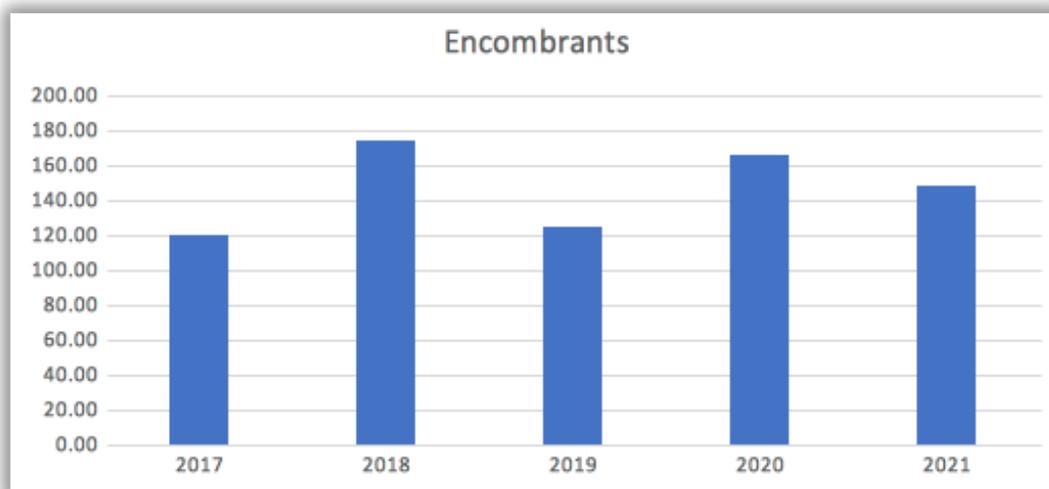
L'ouverture du centre de tri en 2018 a grandement facilité les possibilités pour la population de se débarrasser des différents déchets. Suite à l'introduction du tri, on constate une augmentation des principaux apports effectués au centre de tri. Pour les encombrants, le tonnage est passé de 119 en 2017 à un maximum de 165 tonnes en 2020 (le COVID a certainement laissé du temps pour vider les greniers,...). Au niveau du papier, le volume est passé de 122 tonnes en 2017 à 158 tonnes en 2018 avant de rebaisser à 136 tonnes en 2021.

Pour le verre, on constate une augmentation quasi constante depuis 2017 (de 137T à 182T en 2021).





Taxe au sac et centre de tri: Bilan depuis l'introduction de la taxe au sac en 2018



Importance du tri

Le tri permet de valoriser les déchets et ainsi de recevoir des contributions en retour pour la commune. Par exemple, en avril 2022, le papier est rétribué à Fr. 80.-/T et

la ferraille à Fr. 170.-/T. Ce sont donc des revenus supplémentaires pour le compte de fonctionnement de la voirie. Il est donc indispensable de trier au maximum vos différents déchets.



Evolution des résultats du compte voirie

Lors de l'introduction de la taxe au sac, le conseil communal a proposé à l'Assemblée primaire un règlement sur la gestion des déchets avec une nouvelle méthode de taxation (au mètre carré). Cette méthode de calcul est entrée en vigueur le 1er janvier 2018. Ci-dessous quelques éléments importants sur l'évolution des recettes et charges du compte voirie:

	2017	2021
Recette taxes voirie	578739.—	211607.—
Recette taxe au sac	0.—	118220.—
Frais transport et prise en charge	182236.—	188731.—
Incinération des ordures	78000.—	53688.—

Le résultat du compte voirie est déficitaire pour l'année 2022 de Fr. 104'000.—. Ce chiffre comprend des amortissements pour Fr. 93'000.- et le reste, 15'000.-, correspond au déficit d'exploitation. Le compte de financement de la voirie (qui doit être auto-financé) présente malgré cette perte un solde positif de Fr. 100'000.—.

La taxe de voirie est passée de Fr. 578'000.— en 2017 à Fr. 208'000.— en 2018, soit une importante économie pour

tous les ménages, compensant largement les frais supplémentaires liés à la taxe au sac.

Lors de l'introduction de la taxe au sac, le Conseil communal avait proposé une taxe de Fr. 1.— par mètre carré. Suite à une intervention de M. Prix, la taxe a été fixée à 0.90/mètre carré. Avec le recul des dernières années, nous constatons qu'une augmentation de la taxe de base devient nécessaire et qu'elle devra intervenir d'ici 2023 au plus tard. Le montant de la taxe de base devrait passer à Fr. 1.—/mètre carré.

Afin d'équilibrer le compte, d'autres mesures seront prises au niveau de l'exploitation du centre de tri (quota de volumes, nouvelles bennes compacteuses, carte d'accès). Les tarifs pour le dépôt de terre à la décharge de la Boussille sera également revu à la hausse afin d'autofinancer à 100% les investissements réalisés.

Les mesures concrètes d'assainissement de l'exploitation de la voirie seront présentées durant l'automne 2022.



Yvan Maistre | Conseiller Communal



Salubrité publique et mise en valeur de notre commune

À l'ouverture de cette nouvelle saison estivale, sans l'ombre des restrictions liées au COVID-19, nous nous réjouissons d'accueillir à nouveau les touristes. Soyons fiers de l'intérêt que suscite notre Commune et mettons en valeur la qualité de nos paysages bucoliques et notre patrimoine multiséculaire. Profitons de mettre de l'ordre dans nos parcelles et nos espaces de vie, afin que les excursionnistes aient le souffle coupé par la beauté de nos montagnes plutôt que par nos épaves et nos amas de déchets et encombrants.

Quand nous partons en vacances, nous sommes tous contents de visiter des lieux beaux, propres et agréables. Nous aussi misons sur la propreté et la salubrité publique pour avoir la fierté de montrer un cadre idyllique. Sans oublier que pour y vivre c'est également bien plus agréable aussi...

Contraste de paysages gâchés par l'insalubrité:



Comme nous voulons montrer notre commune et y vivre:



Les Haudères



Granges à La Forclaz



Lac d'Arbey



Sondage auprès de la Jeunesse évolénarde

Après un résumé des initiatives communales liées à la jeunesse ces prochaines années, les pages suivantes vous présentent brièvement les résultats de l'enquête effectuée en 2021 auprès des jeunes âgés entre 12-30 ans. A défaut d'avoir pu organiser une information publique suite à l'obtention du label «Commune de montagne – la Jeunesse notre avenir» délivré par le SAB (Groupement suisse des régions de montagne) et de récolter des avis à cette occasion, un sondage en ligne avait en effet semblé être une solution pour mieux sentir les domaines sensibles pour notre jeunesse et dégager des priorités d'action pour ces prochaines années. Les différentes thématiques abordées ont directement été reprises du label du SAB.



Bref historique lié au label « Commune de montagne – la Jeunesse notre avenir » et perspectives:

- Discussion autour de ces thématiques avec le délégué cantonal à la jeunesse dès 2018
- Label attribué à Hérémente et St-Martin en 2019
- Commission jeunesse communale et discussions sur l'intérêt d'avoir un tel label:
 - Donner du poids aux projets touchant à la Jeunesse pour les prioriser

- Impliquer les jeunes (dans des projets communaux, à donner des idées...)
- Mettre en connexion les jeunes des communes labellisés pour s'inspirer des bonnes pratiques d'ailleurs et renforcer la qualité de vie des jeunes ICI
- Novembre 2019: Dépôt du dossier de candidature validé par le Conseil communal
- 2020: Réception formelle du Label... mais période covid ! Aucune séance d'info possible, de même 2021
- Juin-juillet 2021: Sondage aux 12-30 ans (jeunes nés entre 1991-2008)
- Discussions avec l'association Jeunesse Evolénarde pour améliorer les synergies entre la commission communale dévolue à la jeunesse, les futurs jeunes intéressés à participer à un forum et l'association existante qui souhaite élargir son champ d'actions et prendre des responsabilités
- Début 2022: Céline Pralong nommée comme représentante communale pour participation à l'AG du Forum suisse des Jeunes.
- 2 avril 2022: Séance de présentation des résultats du sondage

Résultats généraux du sondage

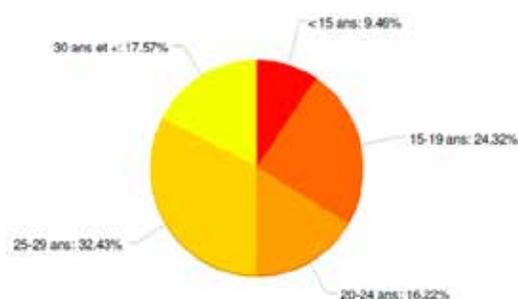
- 74 jeunes ont participé au sondage, donnant cette image:
 - 55% de femmes, 45% d'hommes
 - 45 d'entre eux sont domiciliés à Evolène, 16 aux Haudères/La Tour, 9 sur les Rocs et 4 à Arolla et son vallon
 - Près de 80% sont célibataires
 - Aperçu des répondants selon l'âge:
- Dans l'ensemble: un panel de répondants varié!

À noter que certaines questions étaient facultatives: tous les répondants n'ont donc pas répondu à toutes les questions. Toutefois, certains ont pris le temps de faire de



Sondage auprès de la Jeunesse évolénarde

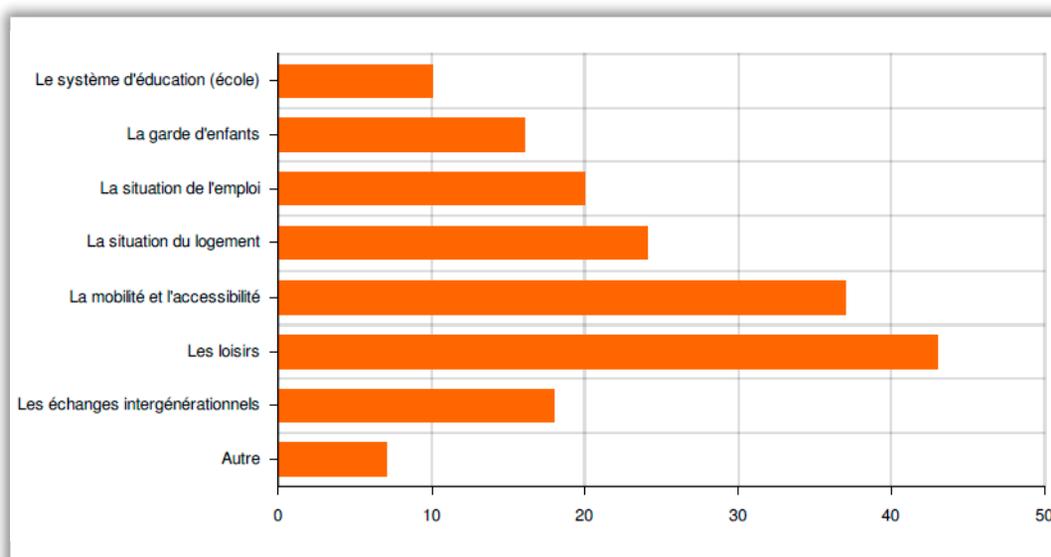
longues réponses aux questions ouvertes, ce qui est particulièrement précieux. Merci à toutes celles et ceux qui ont fait ces contributions!



Participation/Echanges

- 50% des interrogés font partie de sociétés locales, sportives ou culturelles, et 17% font même partie des membres du comité
- 28% font partie de la Jeunesse Evolénarde
- 44% seraient intéressés à participer à un forum des jeunes à Evolène

- Plus de 80% pensent qu'un forum des jeunes intercommunal dans la vallée serait intéressant
- Voici les thèmes qui pourraient être abordés par le forum :



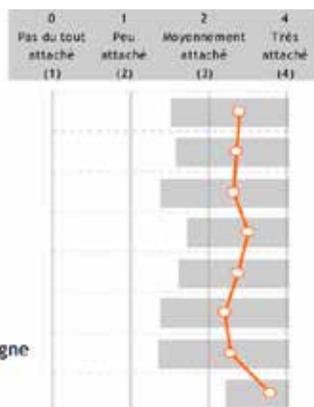
En cas d'intérêt à intégrer ce forum des jeunes qui pourrait se mettre en place prochainement (si suffisamment de motivés), n'hésite pas à te manifester! Notamment directement auprès de Céline Pralong ou de Cédric Cretaz.



Sondage auprès de la Jeunesse évolénarde

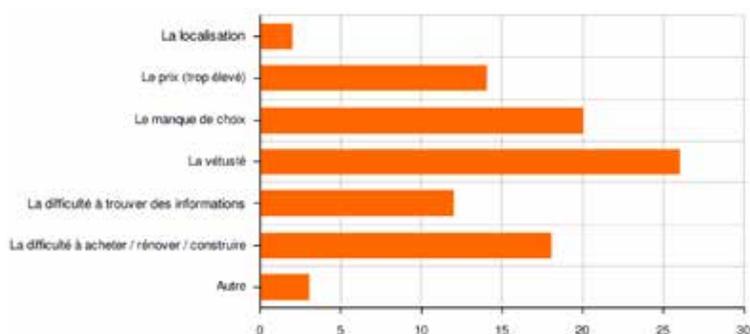
Loisirs

- 56% possèdent le Magic Pass
- Plus de 50% des répondants skient 10 jours ou plus par saison dans l'Espace Dent-Blanche
- 77% ont affirmé être satisfaits ou plutôt satisfaits par l'offre de loisirs (sport, musique, sociétés locales, etc.) dans la commune d'Evolène
- De nombreuses propositions de nouvelles possibilités ont été exprimées (skatepark, local pour les jeunes, centre sportif, etc.)
- «Es-tu attaché aux traditions locales / au patrimoine local?»

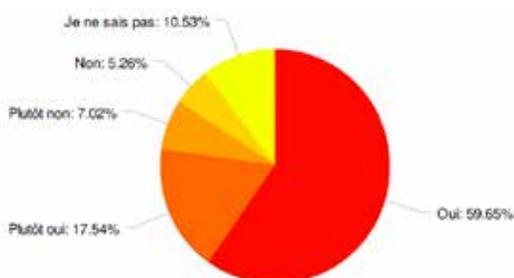


Logement

- 58% habitent encore chez leurs parents
- À la question «est-il facile de trouver un logement dans la commune?», 26% ont répondu oui ou plutôt oui, 40% non ou plutôt non, 33% ne le savent pas.
- Raisons des difficultés à trouver un logement:



Plus tard, aimerais-tu rester vivre dans la commune d'Evolène?



Emploi

- Sur les 38 répondants actifs, 60% travaillent hors commune, 24% dans la commune et 16% y travaillent seulement partiellement
- 60% des jeunes, y compris les non-actifs, aimeraient travailler dans la commune, mais parmi eux à peine la moitié pensent que ce serait possible
- Dans l'ensemble seuls 25% pensent que le télé-travail constitue une opportunité pour travailler sur place.

Mobilité

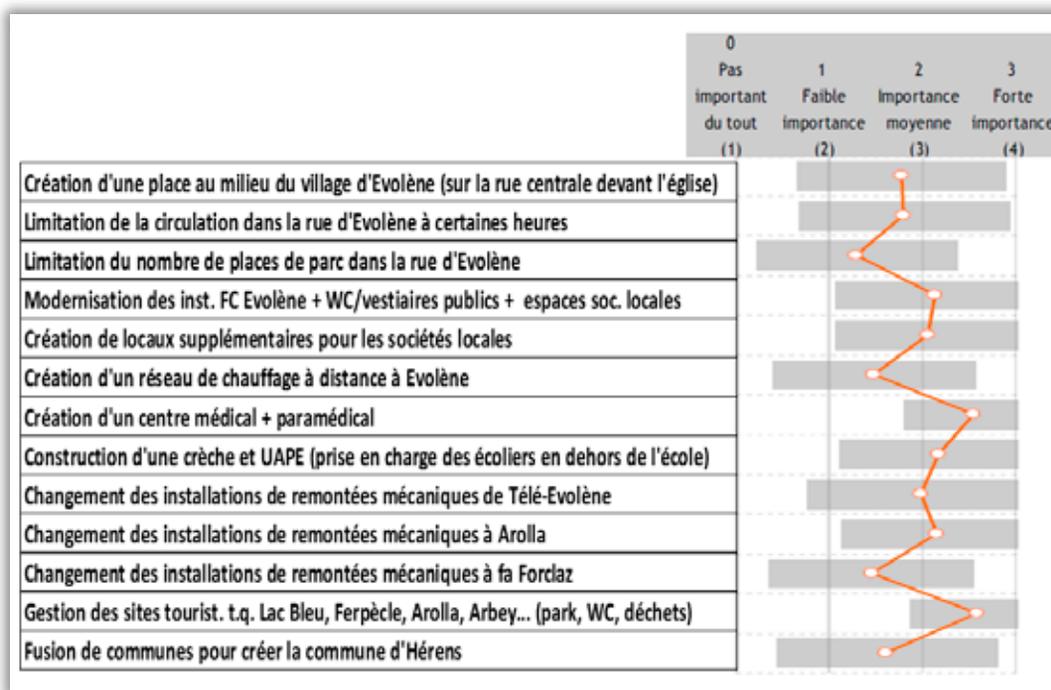
- A la question «Comment te déplaces-tu?» (avec plusieurs réponses possibles), les jeunes ont répondu de cette manière:
 - 41% en transports publics/CarPostal
 - 61% avec leur propre véhicule
 - 31% avec le véhicule de ses parents/famille
- Concernant l'offre de transports publics:
 - 30% pensent que l'offre est adaptée...
 - ... mais 50% pensent que l'offre n'est pas suffisante.
 - Les autres 20% ne savent pas ou n'utilisent pas le bus.
 - Dans l'ensemble 58% imaginent qu'ils pourraient davantage prendre le bus si les horaires étaient plus réguliers.



Sondage auprès de la Jeunesse évolénarde

- À savoir quelle mobilité devrait être améliorée en priorité:
 - 46% estiment que c'est la mobilité de et vers Sion
 - 18% au sein même de la commune
 - 18% au sein du Val d'Hérens
- Concernant le lunabus du samedi soir faisant Sion-Vex-Hérémece-Evolène-St-Martin quittant Sion à 1h40, les avis sont les suivants:
 - 46% des répondants l'ont déjà utilisé
 - Parmi les utilisateurs, plus de 80% l'utilisent 1-2 fois par an au maximum
- Concernant l'horaire, pas d'unanimité:
 - 44% estiment que l'horaire est adapté à leurs besoins
 - 33% considèrent que le bus part trop tôt
 - 22% au contraire qu'il est trop tard

Intérêt pour les projets en cours





Sondage auprès de la Jeunesse évolénarde

Quelques questions posées aux enfants

Dans le cadre du label « Commune de montagne - la Jeunesse notre avenir », les enfants ont également été approchés, via le personnel enseignant, afin qu'ils nous disent, avec leur expérience et leurs mots, ce qui leur plaît dans la vie en montagne, en particulier dans notre commune. Voici un extrait des réponses compilées des enfants de 2H (6 ans) à 8H (12 ans) de notre école primaire.

■ Pourquoi aimes-tu vivre dans une région de montagne ?

- Pour les paysages, l'air pur, l'espace, la fraîcheur, la neige...
- Pour faire de la montagne-marcher-grimper-se promener-faire du ski
- Pour pouvoir jouer dehors: faire des cabanes, faire du vélo, camper, allumer des feux et faire des grillades
- J'aime les animaux, les fleurs, les arbres et la nature en général en montagne
- Pour profiter de la neige: skier, luger, glisser, faire des batailles de boules de neige, le ski de fond, la patinoire
- Pour aller au mayen, voir les vaches, pour l'escalade
- Il y a moins de dangers (vols, ...)
- Il y a moins de pollution qu'en ville.

■ Qu'est-ce que tu aimes en particulier dans la commune d'Evolène ?

- Le paysage et la vue
- Le carnaval et les peluches
- Ma maison
- Pouvoir aller au mayen
- Aller voir les vaches
- Les maisons typiques de la région
- Les stations de ski
- La fanfare
- La piste de ski de fond
- Les animations
- Le 15 août (chars...), les costumes folkloriques, l'Arc-En-Ciel

- La cour de récréation avec de la pelouse et beaucoup de place
- Tout est à côté: les magasins, les restaurants, les boulangeries, l'école avec sa grande cour de récréation, la pharmacie, les cabinets médicaux, les stations essence, un garage, le musée d'Evolène...
- Le calme, la tranquillité
- Les villages sont jolis, les immeubles ne sont pas trop grands.
- Nous pouvons skier tous les week-ends parce qu'on habite près.

■ Si tu avais une baguette magique, ou si tu étais le président/la présidente, qu'est-ce que tu aimerais changer dans la commune d'Evolène ?

- Enlever les voitures et à la place: vélos, trottinettes, aller à pied
- Interdire la cigarette partout
- Obliger les gens à être plus propres et à mettre les déchets et crottes dans les poubelles
- Des nouvelles choses: un magasin d'habits - un petit parc aquatique - installer un zoo - construire une piscine - construire un parc d'attraction





Sondage auprès de la Jeunesse évolénarde

- installer un skate parc - un Mac Do ou Burger King, un restaurant à sushis
 - un mur de grimpe - un parking souterrain - une place de jeux à l'intérieur pour quand il pleut
 - Un télécabine qui aille sur les Rocs depuis Evolène
 - Un télécabine pour Chemeuille
 - Qu'on agrandisse l'école, pour avoir des plus grandes salles de classes et une plus grande salle de gym
 - Qu'on puisse faire des maisons avec des toits plats
 - Qu'on permette aux chasseurs de tuer le loup
- Qu'on ajoute des amendes pour les personnes qui polluent la nature
- **Quand tu seras grand, voudrais-tu rester vivre dans la commune d'Evolène ?**
- «Oui» : 51 → 75%
 - «Non» : 7
 - «Je ne sais pas» : 10

On retrouve donc le fort attachement à notre lieu de vie, élément qui doit nous donner foi en l'avenir mais également nous pousser à nous dépasser pour maintenir la qualité de vie attendue...





Promotions civiques

36

Après quelques années sans rencontres officielles à cause de la pandémie, la commune d'Evolène a été heureuse de pouvoir commencer les «rattrapages» avec la jeunesse locale. Les jeunes nés en 2002 et 2003 n'ont pas pu profiter de leur promotion civique, cet événement ayant été reporté. La sous-commission Jeunesse et culture a choisi de regrouper ces deux classes avec les jeunes de 2004 qui fêtent leurs 18 ans en cette année 2022. Le cap de la majorité fut fêté le samedi 2 avril autour d'un apéritif et d'une raclette au Centre scolaire. Env. la moitié des 46 jeunes invités ont répondu présents à l'appel de la commune.



On vous donne l'opportunité dans les pages suivantes de découvrir cette belle jeunesse, avec leurs projets et leurs idées pour notre commune.

Remarque: Un cadeau particulier leur a été remis cette année: l'AG culturel (abonnement général). Il donne libre accès à des milliers d'événements, festivals, spectacles, concerts, ciné-clubs et expositions et est valable dans les cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel, du Jura et Va-

lais. L'Etat du Valais a offert cet AG aux jeunes nés en 2003. Cette décision, prise à l'échelle du canton, a pour objectif de redonner envie d'accéder aux lieux culturels qui ont tellement souffert des restrictions. La commune d'Evolène a décidé de donner la même opportunité aux classes 2002 et 2004. Même les absents ont reçu ce cadeau par la poste. On les encourage tous à profiter de cette opportunité...

Classe 2002



Absents: Alexandre Clivaz, Sacha Loncke, Morgane Métrailler, Sandrine Perraudin, Patrick Pralong



Promotions civiques



CÉLINE PRALONG

Date de naissance: 20.01.2002

Village de domicile: Evolène

Noms des parents: Isabelle et Frédéric

Profession/activité actuelle: Etudiante en Droit à l'Université de Fribourg.

Projet d'avenir: Je n'ai pas de projet précis mais je m'intéresse à beaucoup de choses et je suis ouverte à toutes perspectives professionnelles.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie..?

La majorité civique, la possibilité de pouvoir réellement s'impliquer et donner son avis en tant que citoyenne.

Ce que j'aime à Evolène?

Les paysages, la nature environnante, les traditions et le patrimoine. La qualité de vie dont on bénéficie et la possibilité d'échanger avec les autres. Le fait de pouvoir aller skier, de faire partie d'une association comme l'Arc-en-Ciel et de porter le costume.

Ce qu'on pourrait améliorer?

Ne pas se reposer sur nos acquis et continuer d'avancer. Il faut absolument soutenir les projets qui sont en cours dans la Commune.

MAXIME SIERRO

Date de naissance: 22.03.2002

Village de domicile: La Tour

Noms des parents: Nicole et Pierre-Alain

Profession/activité actuelle: Polymécanicien, actuellement en maturité professionnelle technique

Projet d'avenir: J'aimerais devenir ingénieur en système industriel et continuer de vivre à Evolène.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie..?

Ca n'a rien changé à ma vie, j'ai jamais été responsable et ça changera pas!

Ce que j'aime à Evolène?

Le fait d'être absolument différent du reste du monde, de ce qu'on voit sur les réseaux sociaux. On a une identité propre à notre village et qui est incarnée par la majorité. Il y a une cohésion ici qui est très forte. Les gens sont solidaires.



Ce qu'on pourrait améliorer?

L'esprit évolénard se tarit un peu au fil du temps. Les jeunes se mondialisent au lieu de préserver l'identité locale. Il faudrait trouver un moyen de transmettre nos valeurs fortes de génération en génération.



KARINE CHEVRIER

Date de naissance: 25.09.2002

Village de domicile: Evolène

Noms des parents: Joëlle et Pascal

Profession/activité

actuelle: Etudiante au collège des Creusets, Option Anglais et Italien

Projet d'avenir: Enseignante à l'école primaire

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie..?

Obtenir mon permis de conduire et pouvoir participer à la vie politique communale en allant voter.

Ce que j'aime à Evolène?

J'aime Evolène tout court. Pouvoir porter le costume, le patrimoine, les paysages. Mes moments passés au mayen à Arbey en face de la Dent-Blanche. J'adore l'ambiance villageoise et mon cercle d'amis dans le village.

Ce qu'on pourrait améliorer?

Je suis heureuse à Evolène, je ne vois pas particulièrement de choses à améliorer.



JULIEN SINOT

Date de naissance: 15.11.2002

Village de domicile: Evolène

Noms des parents: Philippe et Conception

Profession/activité

actuelle: Etudiant en 3^e année au Collège des Creusets, option économie et droit.

Projet d'avenir: J'aimerais bien être professeur de sport dans un collège. Je pense rester dans le Canton.



Promotions civiques

38

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Pouvoir avoir le permis, et le droit de vote aussi. Participer un peu plus à la vie collective.

Ce que j'aime à Evolène ?

Le paysage. Les conditions de ski, la convivialité des gens. La qualité de vie à Evolène est exceptionnelle, je n'aurais pas voulu grandir ailleurs.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Améliorer les domaines skiables, les remontées mécaniques. Il manque selon moi un skatepark, j'ai d'ailleurs mis ça dans la boîte à idées de l'Office de Tourisme. Il y a quelques jeunes qui aimeraient ça mais ça ferait aussi venir du monde.

Classe 2003



Absents: Alicia Christen, Maxime Favre, Elsa Gaudin, Lorie Georges, Juliane Laveaux, Enola Monfummat, Jonas Pannatier, Jérémy Pralong, Arnaud Rossier, Clotilde Surdez

LARISSA MAÎTRE

Date de naissance: 08.02.2003

Village de domicile: La Tour

Noms des parents: Cécile et Valéry



Profession/activité actuelle: Apprentie électronicienne en 4^e année avec maturité intégrée.

Projet d'avenir: Je vais faire des stages parce que je cherche encore ma voie, je ne sais pas encore ce que je veux faire par la suite. Le social, le sport et la nutrition m'intéressent.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Le permis! Pouvoir rentrer quand je veux et aller faire mes répétitions de musique sans avoir à me soucier des horaires de bus.

Ce que j'aime à Evolène ?

C'est tellement beau quand on passe le tunnel de la Garde! J'aime le paysage et le fait de pouvoir faire beaucoup d'activités comme le vélo ou le ski de fond. J'adore faire venir des amis de la plaine et voir leur réaction, les gens ne savent pas à quel point c'est beau.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Moi ça me suffit, je fais du ski de fond et du VTT, j'ai tout ce qu'il me faut. Par contre, plus de fréquence pour le bus. Un chaque heure, ça plairait à tout le monde.



DAVID MAÎTRE

Date de naissance: 23.05.2003

Village de domicile: Les Haudères

Noms des parents: Christelle et Philippe

Profession/activité

actuelle: Maçon

Projet d'avenir: Je voudrais pouvoir vivre et travailler ici, ne pas avoir à partir d'Evolène

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Comme avant, mais maintenant c'est légal! Avoir mon permis de conduire et voter en tant que citoyen d'Evolène.

Ce que j'aime à Evolène ?

Les paysages, les traditions, les coutumes. Les vaches, je trouve que l'élevage est intéressant.



Promotions civiques

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Il manque un pub, ou un bar qui ferme plus tard que minuit. La Dent-Blanche serait l'endroit parfait!

CÉLINE FORCLAZ

Date de naissance: 10.06.2003

Village de domicile: Villaz

Noms des parents: Patricia et Pierre

Profession/activité actuelle: Apprentie assistante en médecine vétérinaire aux Berges du Rhône à Vissigen

Projet d'avenir: Finir mon apprentissage et continuer dans ce métier. J'aime vivre au jour le jour donc je verrai ce que la vie me réserve.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Je pensais que la majorité allait m'apporter quelque chose mais ça n'a pas changé ma vie. J'ai du prendre plus de responsabilités et grandir un peu. Je dois commencer à prendre ma vie en main.

Ce que j'aime à Evolène ?

La mentalité, qui est différente des gens de la plaine. C'est convivial, c'est familial. Je me sens bien, je me sens chez moi et j'ai envie de rester.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Ajouter des infrastructures pour les jeunes, comme un skatepark. Je fais partie de la Jeunesse mais je trouve qu'on doit faire encore plus d'activités. On doit se rassembler plus souvent, parce que ce qu'on a est précieux, les autres villages/régions ne l'ont pas forcément.

BAPTISTE ROSSIER

Date de naissance: 22.07.2003

Village de domicile: Les Haudères

Noms des parents: Fabienne et Vincent

Profession/activité actuelle: Etudiant au Collège des Creusets en 5^e année, option latin.

Projet d'avenir: Poursuivre des études en histoire et peut-être devenir professeur au collège.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Le permis de conduire et la possibilité de faire mon permis de chasse.

Ce que j'aime à Evolène ?

Le Carnaval, et le fait que quand on est à Evolène, on se sent dans un endroit différent des autres. Pouvoir aller skier sur des domaines où on se sent chez nous, où il n'y a pas de tourisme de masse.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Renforcer la collaboration entre les trois domaines skiables. Il y a sûrement des employés qui pourraient travailler sur les trois domaines.

NICOLAS CHEVRIER

Date de naissance: 11.08.2003

Village de domicile: Evolène

Noms des parents: Fabienne et Sébastien

Profession/activité actuelle: Apprenti charpentier en 3^e année chez Mayor Bois à St-Martin

Projet d'avenir: J'aimerais devenir architecte ou technicien en charpente. Vivre à Evolène!

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Acheter de l'alcool légalement à la Coop. Pouvoir conduire la voiture!

Ce que j'aime à Evolène ?

J'aime tout! Le village, les copains, TOUT.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

On devrait avoir un pub, à la place du Mossètt ou du Central.

MORGANE SIERRO

Date de naissance: 16.09.2003

Village de domicile: La Tour

Noms des parents: Nicole et Pierre-Alain





Promotions civiques

Profession/activité actuelle: Ecole de Culture Générale à Sion en 3^e année

Projet d'avenir: J'aimerais bien travailler dans le domaine vétérinaire. Avec des animaux. J'aimerais aussi pouvoir rester à Evolène.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie... ?

Ça m'a pas fait grand-chose mais on a plus de responsabilités. C'est quand même un cap à passer.

Ce que j'aime à Evolène ?

Les jeunes sont soudés, ils sont tout le temps ensemble, il y a une vraie ambiance de village. Et bien sûr, c'est un endroit magnifique!

Ce qu'on pourrait améliorer ?

On est bien comme on est, je ne vois pas de choses à améliorer en particulier.

MAËVA LE MAUFF

Date de naissance: 18.09.2003

Village de domicile: Evolène

Noms des parents: Isabelle et Philippe

Profession/activité actuelle: Apprentissage d'Assistante socio-éducative au Home St-Sylve à Vex.

Projet d'avenir: J'aimerais aider les enfants, les personnes en situation d'handicap et les personnes âgées. Continuer dans la voie du social et me mettre à disposition des autres. Si possible j'aimerais pouvoir travailler dans la vallée pour rester à Evolène.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Prendre mes responsabilités, construire ma vie. Obtenir mon permis de conduire et envisager de trouver un logement pour être indépendante.

Ce que j'aime à Evolène ?

Les traditions et le Carnaval. Les montagnes, les magnifiques vues qu'on a partout dans la commune. Le village d'Evolène et les bars de la Rue Centrale.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Le projet de centre médical me plaît, et ça représente peut-être une opportunité professionnelle pour moi.



KEVIN CHEVRIER

Date de naissance:

26.10.2003

Village de domicile: Evolène

Noms des parents: Susanne et Hervé

Profession/activité

actuelle: Apprenti mécanicien d'automobile en 3^e année au garage Moix à Sion.

Projet d'avenir: Je ne sais pas encore si je veux poursuivre des études. Par exemple une HES pour devenir ingénieur ou un brevet fédéral. Si je peux j'aimerais continuer à vivre à Evolène.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Il n'y a pas eu de grands changements. Le permis de conduire et un peu plus d'indépendance.

Ce que j'aime à Evolène ?

Vivre en dehors de la ville. Pouvoir profiter des montagnes à 20 minutes de Sion.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Avoir un lieu de rencontre pour les jeunes. Un endroit rassembleur, où on puisse faire des activités.



JESSY FOLLONIER

Date de naissance:

26.11.2003

Village de domicile: Les Haudères

Noms des parents: Carole et Florian

Profession/activité

actuelle: 3^e année d'apprentissage en tant que maçon chez Oleïna Construction à Evolène.

Projet d'avenir: Après mon apprentissage, je vais faire l'armée et je m'intéresse à faire l'école de police.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

L'autonomie, ne plus être dépendant des autres. Faire mon permis et obtenir le droit de vote.



Promotions civiques

Ce que j'aime à Evolène ?

C'est plus facile de faire la liste de ce qu'on n'aime pas. Y a tellement de choses qu'on aime à Evolène! Le patrimoine, les gens, les paysages. Il fait bon vivre chez nous!

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Laisser un peu plus de liberté au Carnaval. Il manque des endroits où on n'est pas contraint de fermer à minuit le weekend.

ANNA ROSSIER

Date de naissance: 29.12.2003

Village de domicile: Les Haudères

Noms des parents: Françoise et Hervé

Profession/activité actuelle: Etudiante au Collège de la Planta en 4^e année, option Musique.

Projet d'avenir: Jouer dans un orchestre professionnel et vivre de la musique. Je m'intéresse aussi à l'histoire.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Le droit de voter, le permis de conduire. Ça me fait bizarre de se dire qu'on a 18 ans. On n'est pas si grands que ça!

Ce que j'aime à Evolène ?

La nature. Arriver en voiture après le tunnel et voir les Dents de Veisivi et la Dent-Blanche.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

On peut toujours s'améliorer.

JULIETTE ROSSIER

Date de naissance: 29.12.2003

Village de domicile: Les Haudères

Noms des parents: Françoise et Hervé

Profession/activité actuelle: Etudiante au Collège des Creusets, option Maths fortes, 4^e année.

Projet d'avenir: J'aimerais travailler dans la médecine, pouvoir aider les gens.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Faire mes propres choix. Obtenir le droit de vote et donner son avis sur les questions collectives.

Ce que j'aime à Evolène ?

Le paysage, les moments passés au Mayens de Veisivi. Mes amis d'enfances, les copains du village. Les traditions.



Ce qu'on pourrait améliorer ?

Rénover les remontées mécaniques pour que les jeunes puissent continuer de faire du ski.

Classe 2004



Absents: Kiéran Anzévui, Naomi Barmaz, Calie Brülhart, Jordan Gaspoz, Lorie Gaudin, Mélina Maître, Maéva Métrailler, Tifaine Métrailler, Nolan Pralong

JOSHUA FAVRE

Date de naissance: 4.02.2004

Village de domicile: Les Haudères

Noms des parents: Béatrice

Profession/activité

actuelle: Apprenti charpentier chez Gauye et Dayer en 3^e année.

Projet d'avenir: Continuer mon métier de charpentier et je resterai toujours vivre à Evolène!

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Je peux faire tout ce que je faisais avant légalement.

Ce que j'aime à Evolène ?

Tout, surtout le Central! La chasse, je suis passionné par la nature en général et le bois.





Promotions civiques

42

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Conserver le Central et faire un pub à Evolène.

VANESSA MÉTRAILLER

Date de naissance: 12.02.2004

Village de domicile: Evolène

Noms des parents: Karine et Eddy du Central

Profession/activité actuelle: Apprentie Assistante Socio-Educative à la Castalie à Monthey.

Projet d'avenir: Continuer à travailler dans le social avec les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées. Ou alors peut-être faire des études pour devenir éducatrice spécialisée.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Prendre des responsabilités. Il va falloir commencer à payer des impôts.

Ce que j'aime à Evolène ?

J'aime tout. Le fait que tout le monde se connaisse, l'ambiance du village et les traditions de la région.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Rénover les bâtiments vieillissants, et les infrastructures comme les remontées mécaniques. Faire plus de choses pour rassembler les jeunes.

SYLVAN FAUCHÈRE

Date de naissance: 23.02.2004

Village de domicile: Evolène

Noms des parents: Pascal et Joëlle

Profession/activité actuelle: Etudiant au Collège de la Planta en 4^e, option physique et maths appliqués.

Projet d'avenir: Je voudrais devenir pilote militaire. J'aimerais rester vivre à Evolène, dans la mesure du possible.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Ca signifie un balais de plus!

Ce que j'aime à Evolène ?

L'ambiance villageoise, la tradition.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

J'ai aucun problème et on n'a rien à se plaindre. On ne manque de rien ici.



NAHIA FAUCHÈRE

Date de naissance: 20.04.2004

Village de domicile: Evolène

Noms des parents: Cédric et Denise

Profession/activité

actuelle: Apprentie Installatrice électricienne chez Crettaz Electricité à Evolène.

Projet d'avenir: Je me plais à Evolène et j'aime y travailler. Je me vois rester dans l'électricité et peut-être pourquoi pas aussi devenir chauffeur poids-lourd. Je m'intéresse aussi à savoir si je veux faire l'armée.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Être indépendante, la liberté. Avoir le permis surtout et faire la fête. Ne plus avoir besoin de l'autorisation parentale.

Ce que j'aime à Evolène ?

L'ambiance, l'environnement général. Faire du foot. Skier. J'adore le Carnaval aussi!

Ce qu'on pourrait améliorer ?

On n'a pas besoin d'améliorer beaucoup de choses, on vit très bien comme ça.



ISALINE CRETZAZ

Date de naissance: 28.06.2004

Village de domicile: Les Haudères

Noms des parents: Steve et Elsa

Profession/activité

actuelle: Dernière année d'apprentissage d'employée de commerce aux Remontées Mécaniques de Grimentz-Zinal.

Projet d'avenir: Je veux travailler dans le tourisme. Je vais faire un stage d'une année à l'Office du Tourisme d'Evolène à partir de mi-juillet. J'aimerais aussi partir apprendre les langues, en particulier l'anglais et l'allemand.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Pas grand-chose au final! Mais je vais pouvoir voter et être plus indépendante.



Promotions civiques

Ce que j'aime à Evolène ?

Le fait que ce soit une petite commune où tout le monde se connaît et tout le monde s'entend bien.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Il faudrait rénover les remontées mécaniques, à Evolène, à la Forclaz et à Arolla.

THÉO MAÎTRE

Date de naissance: 06.09.2004

Village de domicile: La Tour

Noms des parents: Julie et Joël

Profession/activité actuelle: Etudiant en 3^e année au Collège des Creusets, option économie et droit.

Projet d'avenir: Je me vois peut-être faire professeur au cycle ou au collège. Je pense aller à l'université de Fribourg après ma maturité.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

L'indépendance, et la liberté. Sortir du cocon familial.

Ce que j'aime à Evolène ?

Le paysage, pouvoir jouer au sein d'une équipe de foot. Mes amis et l'ambiance générale.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Moderniser les infrastructures. Développer les sports et les loisirs pour que chaque enfant ou adulte puisse trouver ce qui lui plaît.



ANAÏS PRALONG

Date de naissance: 25.12.2004

Village de domicile: Les Haudères

Noms des parents: Pierre-Antoine et Francine

Profession/activité

actuelle: Etudiante en 2^e année au Collège des Creusets en option droit et économie.

Projet d'avenir: J'aimerais travailler dans le droit, peut-être devenir avocate. Particulièrement dans le droit pénal.

Pour moi, atteindre 18 ans, ça signifie.. ?

Avoir le droit de vote et donner mon opinion. Avoir plus de responsabilités.

Ce que j'aime à Evolène ?

Les traditions comme le Carnaval. Le fait que tout le monde se connaisse.

Ce qu'on pourrait améliorer ?

Avoir des infrastructures médicales pour les personnes âgées, comme un home par exemple.



APPEL À CANDIDATURE: MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS 2022

Après l'impossibilité d'organiser des soirées «non obligatoires» au cours des années 2020 et 2021, la sous-commission Jeunesse et culture souhaite remettre en place une soirée communale des mérites cet automne. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir dénommer les habitantes et habitants d'Evolène particulièrement méritants qui se cachent peut-être dans votre société, qu'il s'agisse de remercier pour un engagement particulier ou de longue haleine, ou pour mettre en avant les personnes qui auraient réalisé un exploit ces dernières années.

N'hésitez pas à prendre contact et à transmettre vos suggestions à la commune ou à un membre de la sous-commission (Edith Vuignier, Pascal Bracci, François Georges et Virginie Gaspoz).



Nonagénaires

44

En ce début d'année 2022, la commune d'Évolène a eu la joie de fêter plusieurs nouveaux nonagénaires. Certains d'entre eux n'ont toutefois pas souhaité apparaître dans ces pages. Nous vous présentons toutefois deux d'entre elles. La commune d'Évolène les félicite pour ce bel âge et leur adresse ses meilleurs vœux de santé et bonheur.

Marcelle Guermann, 3 mars 1932

Marcelle Guermann, née Baillods à Fribourg le 03.03.1932 d'un père neuchâtelois et d'une mère fribourgeoise. La famille déménage à Genève en 1938. Elle épouse Jean-Claude en 1961 et de cette union naît une fille Patricia. Ayant eu un coup de cœur pour la région d'Évolène, ils construisent un

chalet à La Sage en 1983. Ils s'y installent définitivement pour leur retraite en 1999.

Veuve depuis 2013, Marcelle continue de profiter du climat valaisan, de la nature et du bon vin.

Sa fille Patricia Dussez, son beau-fils Antoine et ses petits-enfants Jessica et Simon lui souhaite un tout joyeux anniversaire pour ses 90 ans.





Nonagénaires

Hélène Follonier Maître, 7 avril 1932

Née le 7 avril 1932, fille de Pierre Maître et de Marie Métrailler, Hélène est la sixième d'une fratrie de 9 enfants.

Dès l'âge de 8 ans et jusqu'à la fin de sa scolarité, principalement pendant les 6 mois des vacances d'école, elle aide à l'exploitation agricole de son oncle Baptiste Trovaz et de sa tante Eugénie Métrailler, que ce soit pour la garde du bétail, les tâches ménagères, ou pour les foin.

À l'âge de 11 ans son papa décède.

Puis, durant une dizaine d'années, elle travaille au magasin de Jean Trovaz aux Haudères. Elle apprend également le métier de

couturière, qu'elle a toutefois peu pratiqué par la suite.

Environ à partir de 1956, elle fait des nettoyages avec sa sœur Catherine pour les bureaux de Grande-Dixence, et ceci durant la durée des chantiers.

En 1961, elle épouse Maurice Follonier, guide. En 1962 naquit de leur union une fille, Marie-Hélène. À partir de ce moment, elle s'occupe de sa famille, de son jardin, du champ de pommes de terre. Elle file également la laine et aide ses frères et sœurs pour l'exploitation agricole familiale, principalement au moment de la fenaison.

En 2003, son époux décède.

En 2019, elle quitte les Haudères pour le home Saint-Sylve à Vex.





Sociétés locales, vous avez la parole!

La commune met à disposition des sociétés culturelles et sportives un espace d'expression dans le bulletin d'information communal. Vous avez un petit communiqué à faire? Cet espace est à vous!

Concerts de la Sage

59 ANS DE CONCERTS ESTIVAUX à LA CHAPELLE DE LA SAGE

C'est déjà au milieu des années 1920 que des membres de la famille de Ribaupierre eurent l'idée de proposer des cours de musique d'été aux Haudères. D'autres musiciens en villégiature dans la commune d'Evolène se joignirent à eux, et ils organisèrent bientôt des concerts occasionnels dans la chapelle de La Sage. Mais ce n'est qu'en 1963 que ces concerts devinrent des moments incontournables et réguliers de la vie estivale culturelle de Sur-les-Rocs. Depuis, 3 ou 4 concerts sont proposés chaque année, entre le 15 juillet et le 15 août, avec la participation de musiciens jeunes et moins jeunes, certains même originaires de la commune.

C'est ainsi que, cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir pour la première fois le jeune pianiste Philippe Gaspoz, petit-fils de Pierre Gaspoz de La Sage.

A l'affiche également:

- un duo finlandais violoncelle et piano: Ilmari Hopkins et Aline Rocha
- un trio violon/violoncelle piano: Ariane Bodin, Angèle Decreux, et Félix Moussiég
- et une soirée ciné-concert, avec un film muet en noir et blanc, «Le guide de montagne», sur lequel Lucas Buclin, pianiste, improvisera en direct.

Le programme détaillé sera disponible début juillet à l'Office du Tourisme (Evolène-Région), ainsi que dans les commerces, restaurants, et hôtels de la commune.



FC Evolène

Nous vous transmettons quelques informations au sujet de notre club:

Loto de février 2022

Nous tenons à remercier la population évo-

lénarde pour le soutien inconditionnel lors du loto post Covid avec une participation exceptionnelle, ainsi que les nombreux donateurs et sponsors pour leur grande générosité. Nous tenons par la même occasion à nous excuser de certains dérapages



Sociétés locales, vous avez la parole!

au micro dans certains établissements. La situation sera corrigée pour le loto de l'année prochaine.

■ Infrastructure

Gradins

Nous sommes régulièrement interrogés sur **les gradins** du stade St-Jean. Afin de répondre aux nombreuses questions, voici quelques informations pour éclaircir la situation. En automne 2018, le FC Evolène a démonté l'ensemble des gradins pour des raisons de sécurité évidentes, avec des éléments en bois qui pourrissaient et une structure pas toujours stable. Le comité ne souhaitait pas prendre le risque d'avoir un accident d'un enfant ou d'une personne sur les gradins. Par conséquent, à l'aide de plusieurs bénévoles issus du club (amis, anciens joueurs ou parents de juniors), le FC a démonté les gradins puis, en partenariat avec les travaux publics, a évacué tout ce matériel à la décharge. Depuis cette date de nombreuses discussions avec les autorités communales ont eu lieu afin de trouver la meilleure solution possible tant d'un point de vue économique que pratique et logistique pour la réfection de ces derniers. Le Covid est également passé par là, impliquant un ralentissement dans les discussions et le financement potentiel. Plusieurs variantes de remplacement ont été abordées, dont notamment le recouvrement par un testomur et la mise en place de bancs, la démolition des socles en béton avec une variante bois plus petite ou un remplacement 1 pour 1. La commune est en cours de rassemblement des différentes variantes afin de prendre une décision finale, principalement financière et réalisable, pour remettre à niveau ces gradins durant cet été. Nous avons bon espoir que cela puisse avancer pour avoir une infrastructure opérationnelle dès août

et la reprise du tour automne. Dans tous les cas, des bénévoles seront nécessaires pour prêter mains fortes à l'entreprise qui fera la nouvelle version des gradins. En temps voulu, nous solliciterons un appel aux bénévoles via nos différents canaux.

Vestiaires-Cantine

Lors de l'assemblée primaire de décembre 2021, la population évolénarde a donné son accord au projet du Clos Lombard avec la réfection des infrastructures vétustes du stade St-Jean. Cette réfection se veut être un projet communal et multi usages/sociétés, mais avec tout de même deux acteurs/résidents importants que seront le FC Evolène et Evolène Région Tourisme (ERT). Le projet qui amènera une nouvelle âme au complexe sera une zone plus moderne et plus accueillante pour nos équipes juniors et actifs. Cela nous semble en effet important de proposer une offre attractive à la population évolénarde. **Le FC Evolène compte aujourd'hui plus de 60 enfants dans ses rangs (filles et garçons confondus) répartis entre le jardin de foot, 7 équipes juniors, 3 équipes juniors féminines, et également près de 30-35 actifs et actives (vétérans confondus). Environ 250 à 300 entraînements et près de 100 à 150 matchs se déroulent sur l'année. Sur ce nombre, environ 60% ont lieu au Stade St-Jean** et le solde à Euseigne, et à Nendaz pour nos filles. Nous nous réjouissons d'avoir de nouvelles infrastructures qui permettront aux enfants de prendre encore plus de plaisir, et d'offrir des perspectives plus larges. L'accueil et l'image auprès des équipes adverses seront également améliorés. Cela permettra aussi, en partenariat avec Evolène Région, de proposer sur l'été des camps de préparation à des équipes externes avec des infrastructures de qualité. Cela amènera du monde dans notre région et les différents



Sociétés locales, vous avez la parole!

partenaires touristiques et économiques profiteront également de cela.

Terrain

Le FC Evolène vient d'investir près de CHF 20'000 dans un robot tondeuse afin d'optimiser la tonte du terrain du stade St-Jean. A cela s'ajoutent les frais d'entretien récurrents de la pelouse par notre paysagiste et concierge qui se montent à près de CHF 18-20'000/an et nous permettent d'avoir une pelouse de qualité malgré une altitude qui complique la situation au printemps. Comme mentionné dans le point précédent, nous voulons miser, en collaboration avec Evolène Région, sur la mise en avant de camps de préparation d'équipes extérieures dans notre région lorsque nous aurons ces infrastructures de qualité.

Dans cette optique, le FC profitera de la réfection du Clos Lombard pour mettre à niveau les conduites d'eau nécessaires à l'arrosage et simultanément investir sur la mise en place d'un arrosage automatique du terrain afin d'en améliorer sa qualité. Cet investissement se montera à près de CHF 40'000 assumé à 20% par le fond du sport, 33% par la commune et le solde par le FC Evolène.

■ **Projet sportifs**

Partenariat

Depuis plus de 20 ans, le FC Evolène collabore avec le club voisin du FC US Hérens dans le cadre du mouvement junior avec des équipes groupées, des juniors C aux juniors A. Depuis 2 ans, nous avons également groupé nos juniors D afin d'offrir une alternative sportive plus intéressante aux jeunes et réagir aux baisses d'effectifs des 2 clubs. Les entraînements et les matchs sont répartis entre les différentes infrastructures de manière à correspondre au nombre de joueurs respectifs à chaque

club, et aussi à un aspect pratique (entraînement à Euseigne à la sortie du Cycle d'orientation). Les écoles de football et les Juniors E restent quant à elles dans leur club respectif.

Au niveau féminin, nous avons également depuis 3 ans un regroupement avec les clubs du FC US Hérens et du FC Printse-Nendaz sous le nom de Printse Val d'Hérens. Pour nos équipes féminines juniors et actives, nous avons centralisé les entraînements à Vex dans la plupart des cas et les matchs sont, comme pour les garçons, répartis sur les 3 stades selon la répartition des joueuses.

Concernant les actifs, depuis 2 ans, nos vétérans (>30 ans) sont groupés avec le FC US Hérens avec des entraînements centralisés à Vex et des matchs répartis 2/3 à Euseigne et 1/3 à Evolène.

Nous vous informons officiellement que dès la saison 2022/2023, les actifs suivront également la voie d'un regroupement avec notre voisin d'US Hérens. Les entraînements et les matchs seront répartis à 50/50 entre les infrastructures du FC Evolène et du FC US Hérens. L'objectif est de maintenir 2 équipes d'actifs dans le Val d'Hérens (aujourd'hui 1 dans chaque club) en plus des vétérans et de renforcer les forces en présence afin d'avoir une équipe compétitive et une autre pour la progression des jeunes accompagnés des plus anciens. La tendance qui se dégage chez les juniors avec une baisse généralisée des effectifs et moins de joueurs licenciés (d'autres sports que le football et des investissements moins conséquents des joueurs), nous oblige à nous tourner vers cette voie. Il n'est plus possible aujourd'hui pour les 2 clubs de courir après les joueurs pour avoir un nombre suffisant aux entraînements et aux matchs, cela pour prendre du plaisir et être compétitifs. Nous voulons également donner une image positive à nos équipes



Sociétés locales, vous avez la parole!

de juniors pour garantir un renouvellement continu ainsi qu'à nos sponsors et amis du club.

Pour clarifier toute polémique, ce regroupement ne change rien à la situation actuelle. **Les 2 clubs persistent** avec uniquement un groupement d'actifs formel qui se met en place sous le nom de GS Val d'Hérens avec le logo ci-dessous, qui conserve et renforce l'identité hérensarde et celle des 2 clubs. **Comme mentionné précédemment, les infrastructures du stade St-Jean seront tout autant sollicitées si ce n'est plus, avec un nombre de matchs et d'entraînements équivalent, voir supérieur à aujourd'hui.**

Inscription membres, entraîneurs

En cas de volonté de débiter le football, vous pouvez prendre contact avec:

Juniors: François Georges - 079 906 33 95

Filles: Manu Anzévui - 079 448 20 14

Actifs et vétérans:

Steve Pralong - 079 672 90 34

Nous cherchons également activement des entraîneurs pour accompagner nos juniors. Nous finançons les formations JS aux personnes intéressées. Vous pouvez contacter François ou Steve en cas d'intérêt.

Nous profitons également de remercier le Commune d'Evolène par son soutien financier et logistique dans les différents projets d'infrastructures en cours et futurs ainsi que dans l'exploitation courante de nos installations. Nos remerciements vont également à nos nombreux sponsors et donateurs ainsi qu'à nos fidèles membres du club des 100.

Nous vous adressons un bel été et espérons vous retrouver nombreux au bord des terrains prochainement.

Société de gymnastique Lè Zoyàss

En 2021-2022, nous vous avons concocté un menu à la carte:

- Parents-enfants
- Claquettes
- Line Dance Country
- Pilates
- Cardio-muscul

Nous vous souhaitons un bel été et vous attendons nombreux à la rentrée scolaire pour la reprise de cours variés et fun!

Infos et inscriptions sur lezoyass@gmail.com





Sociétés locales, vous avez la parole!



(077 499 24 87) et aller leur rendre visite aux heures d'ouverture:

Lundi et jeudi: 9h00- 11h00

Vendredi: 9h00-11h00 et 14h00-17h00

Des visites guidées et commentées sont également organisées sur rendez-vous auprès d'Evolène-Région-Tourisme (027 283 40 00). Vous voulez vous offrir ou offrir à un proche un cadeau spécial? Quelque chose de régional, de durable et de beau à la fois? L'atelier met en vente les premiers ouvrages: sets de table, chemins de table, napperons, tissu au mètre.

Le 9 juillet prochain aura lieu l'inauguration de l'atelier afin de remercier les autorités concernées, les institutions, les donatrices et

donateurs, les bénévoles, etc. qui se sont engagés dans le financement et la réalisation de ce projet. A cette occasion dès 10h00, des démonstrations de tissage et de filage auront lieu à l'atelier; puis dès 13h00, des courts métrages sur Marie Métrailler seront projetés au cinéma d'Evolène.

Nous nous réjouissons de l'accueil que vous réserverez à ce nouveau lieu de rencontres et d'échanges au cœur du village et d'écrire ensemble la suite de l'aventure de ce pan de notre patrimoine culturel.

Bien à vous.

Fondation Atelier de Marie Métrailler

+41 77 499 24 87

info@atelier-marie-metrailler.ch

www.atelier-marie-metrailler.ch





Sociétés locales, vous avez la parole!

Festival classique des Haudères

2022 est une grande année pour le Festival: il fêtera sa 20^e édition. Cette dernière se tiendra du 30 juillet au 6 août 2022 en la Chapelle des Haudères, magnifique écrin du festival depuis ses débuts. François Grin, son fidèle directeur artistique, a réuni pour l'occasion un bouquet de musiciens talentueux qui, pour la plupart, ont déjà réjoui les auditeurs fidèles ou de passage lors des éditions précédentes. A relever la participation exceptionnelle de Natalie Dessay, cantatrice. Des œuvres instrumentales et vocales d'une grande diversité, composées aux quatre coins de l'Europe du XVI^e au XX^e siècle, feront le bonheur des connaisseurs comme des amateurs curieux de découvrir des musiques riches de mélodies, de rythmes et d'harmonies. L'Association du Festival de Musique des Haudères vous encourage vivement à participer à cet événement et vous invite à consulter le programme complet sur le site www.festivalhauderes.ch.

D'autre part, la Commune d'Evolène, en particulier Virginie Gaspoz sa Présidente, ainsi qu'Evolène Région Tourisme, en la personne de François Georges, se sont associés à l'organisation d'une rencontre conviviale qui inaugurera cette semaine musicale de jubilé. Le groupe de Cor des Alpes du Lac Bleu l'agrémentera de ses accords montagnards et une agape valaisanne préparée par l'Hôtel-Restaurant Les Mélèzes permettra de goûter aux délices du terroir. Que tous nos



Quatuor Terpsycordes, fidèle pilier du festival depuis 2008.



précieux partenaires ainsi que la Paroisse Catholique d'Evolène soient ici très cordialement remerciés!

La fête d'ouverture aura lieu à l'Hérens-Arena des Haudères le 30 juillet à 16 h.

Vous y êtes toutes et tous cordialement invités. Ce sera l'occasion pour les Evolénards, les hôtes de la région et les festivaliers de se rencontrer en toute simplicité.

L'achat des billets individuels débutera le 15 juin 2022 et se fera comme jusqu'alors en ligne sur le site avec impression à domicile (www.festivalhauderes.ch) ou directement à l'Office du Tourisme d'Evolène (Place du Clos Lombard 6, 1983 Evolène).

Attention: l'Office du Tourisme ne prendra pas de réservations par téléphone.



Les pianistes Philippe Cassard et Cédric Pescia joueront la 9^e symphonie de Beethoven transcrite par Liszt.



Sociétés locales, vous avez la parole!

Fondation La Maison des Alpes

■ Exposition temporaire 2022 au Centre de géologie : À L’AFFÛT. LE METIER DE LA CHASSE

Après avoir présenté l’apiculture et la gestion des avalanches, cette année le Centre de géologie et glaciologie des Haudères a choisi de nouveau un aspect de la relation entre l’homme et la nature bien ancré au Val d’Hérens : le métier de la chasse.

La chasse a une longue tradition en Valais et au Val d’Hérens en particulier. Dans presque chaque famille des personnes la pratique. En revanche, le public souvent urbain qui visite la vallée n’en sait souvent peu et se questionne sur son utilité. Cette exposition trilingue offre donc une occasion unique d’entamer une discussion sur un sujet qui divise souvent.

■ Présentation de l’exposition de base (provenant du Musée Alpin de Berne)

La chasse fascine et provoque. Elle fait partie du tissu complexe de relations que l’homme entretient avec le monde animal, et suscite des sentiments ambivalents. Bien qu’étant depuis toujours une manière pour l’homme de se nourrir, la chasse semble devoir s’adapter à notre époque. C’est une bonne raison de s’y intéresser de près. L’objectif de l’exposition est de :

- Laisser parler les chasseurs et les chasseuses pour donner au public un aperçu de la richesse de leur expérience et de leur savoir-faire.
- Mettre en lumière l’ambivalence autour de ce thème dans notre société et offrir ainsi la possibilité d’une discussion à la fois subjective et objective.

L’exposition suit la trace des chasseuses et chasseurs. Leurs récits emmènent les visiteurs à découvrir leur pratique de la chasse : Qu’est-ce qui les motive ? Quel est leur rapport au gibier chassé ? Pourquoi de-



vrait-on encore chasser aujourd’hui ? Mais encore : a-t-on encore le droit de chasser aujourd’hui ? Deux travaux photographiques d’Anne Golaz et d’Alex Ochsner proposent un éclairage artistique sur ces questions.

■ Thèmes traités dans l’exposition

L’exposition est divisée en 4 secteurs qui tracent les étapes typiques d’un événement de chasse :

- Planifier et préparer
- Observer et attendre
- Viser et tirer
- Eviscérer et préparer

Chaque secteur est équipé d’une station audio, où les visiteurs peuvent tranquillement écouter, en 3 langues, ce que les chasseuses et chasseurs de différentes régions racontent et pensent. Sur des petites tables imitant corps et jambes de gibier, se trouvent les objets dont les chasseurs ont besoin pour faire correctement et en toute sécurité leur travail. Cette exposition est donc interactive et associative. Elle provoque des émotions et invite le visiteur à participer par la réflexion ou à



Sociétés locales, vous avez la parole!

■ Calendrier des manifestations

- *Durée de l'exposition «A l'affût»*: 26 juin au 30 octobre
- *Heures d'ouverture*: juin, juillet, août: mardi, jeudi, dimanche: 15-18h. Septembre, octobre: dimanche 15-18h et visites guidées sur demande.
- *Vernissage*: vendredi, 24 juin, 17h, Centre de géologie et glaciologie, Ch. de l'Ecole 1, 1984 Les Haudères. Inscription auprès d'Evolène Région Tourisme au 027 283 40 00 ou à info@evolene-region.ch
- *Visites guidées gratuites (entrée au musée Fr. 6.-)*: dimanche, 16h, 31 juill., 14 août, 24 sept., et 16 oct.
- *Excursions géologiques et glaciologiques*: juillet, août. Pierre Kunz et Amédée Zryd. Info: Evolène Région Tourisme.
- *Table ronde sur le sujet de la chasse*: vendredi, 26 août, 18h, Salle Péroc (Cinéma), Evolène.
- *Modération*: Romaine Perraudin. Participants: Nicolas Bourquin, Pascal Vuignier, Jérémy Savioz.
- *Excursion d'observation de la faune*: sentier des marmottes Arolla, juillet- août. Info: Evolène Région Tourisme.
- *Journées-visite des écoles primaires*: 5 au 9 septembre, 9 - 16h.
- *Conférence sur les volcans Sébastien Pilet*, géologue: Octobre. Info: Evolène Région Tourisme.
- *Finissage de l'exposition chasse*: dimanche, 30 octobre, 16h. Conférence de Philippe Curdy, archéologue: Les premiers chasseurs du Valais. Rez, Hôtel des Haudères, Place de la Poste 1, Les Haudères.

Hans-Rudolf et Regula Pfeifer

Save the date

■ Journées du patrimoine européen 10 et 11 septembre 2022

- **Samedi, 10 septembre**
Hérens Arena, Les Haudères,
Thématiques autour de la race d'Hérens
Intervenants: Blaise Maître (Service de l'agriculture VS), Jean-Marc Dussez (président association Maison des reines), Cyrille Georges (ancien prés. Maison des reines).
- **Dimanche, 11 septembre, Musée à Evolène**



Le programme précis sera communiqué dans quelques temps.



Sociétés locales, vous avez la parole!

Fondation le Musée à Evolène

Les édifices évolénards, notre patrimoine bâti

Au début de l'été, la Fondation Le Musée à Evolène présente chaque année une nouvelle exposition patrimoniale. Les bâtiments que nos ancêtres ont construits sur le territoire de la commune d'Evolène témoignent de la qualité du travail architectural de nos prédécesseurs et de la situation socio-économique de la population. Les préoccupations et les modes de vie de la collectivité évolénarde s'inscrivent profondément dans l'art de construire. Dans ce sens, les bâtisses édifiées dans les villages, dans les prairies, dans les mayens ou dans les alpages selon les traditions en vigueur constituent notre patrimoine bâti dans la mesure où ces bâtisses transmettent à la communauté concernée sa propre histoire. Ces bâtiments spécifiques revêtent une importance qui dépasse grandement leur apparente beauté esthétique puisqu'ils contribuent à la définition de l'identité collective.

Une variation significative

La diversité des édifices et leur profonde unité architecturale mariant la pierre et le bois de mélèze confèrent à tous nos quartiers leur forte identité. Aujourd'hui, il importe que les savoirs associés à ces édifices qui forment un paysage architectural caractéristique se perpétuent et qu'on ne simplifie pas la richesse alpine par les seuls termes de 'chalet' ou de 'mazot' qui ne coïncident ni avec la typologie des bâtiments d'Evolène ni avec l'histoire régionale.

Le tissu architectural des villages privilégie la variation de sorte que les maisons d'habitation ne s'entassent pas les unes contre les autres. À part le jardin qui garantit la lumière du jour en plus de la production de légumes, les granges, les greniers et les raccards offrent un espace vital afin que chaque maisonnée se sente chez soi sans imposer des volumes trop importants. Les fenêtres ne donnent pas directement dans le salon de vos voisins! Les bâtiments ruraux

insérés dans les zones d'habitation ne se limitent pas à leur seule fonctionnalité économique mais participent au bien-vivre villageois.

Dans la Demeure du Châtelain, le vernissage de l'exposition ouverte cet été se déroulera le 9 juillet 2022. Les caractéristiques architecturales des différents types de bâtiments déterminant la vie à Evolène sont rappelées. Ainsi l'architecture villageoise et alpine est associée au mode de vie global des habitants et, tour à tour, sont évoqués la culture des céréales, la conservation des aliments, les travaux de la fenaison, l'élevage et la vie pastorale, l'occupation de l'espace et tant d'autres conditions de l'existence montagnarde.

Les couleurs de Leonardo da Vinci pour les bâtiments évolénards

À l'heure où l'on entend uniformément parler de «mazot», quel que soit l'édifice dépourvu de fenêtre, n'est-il pas temps que la communauté évolénarde se remémore ce qu'est un raccard, un grenier ou une grange? L'exposition thématique Le Patrimoine bâti répond précisément à cette attente.

En particulier, la série de dessins réalisés par Piero Pineroli selon une technique utilisée par Leonardo da Vinci est à découvrir dans l'entresol du bâtiment du musée. Elle décline la typologie des bâtisses évolénardes.



OUVERTURE DU MUSÉE

Du samedi 2 juillet au dimanche 21 août 2022

Exposition permanente

Le Patrimoine bâti

Aux couleurs de Leonardo da Vinci

Tous les jours de 15 h à 18 h

En dehors de cet horaire, ouvertures sur demande et visites commentées en patois, en français, en allemand ou en anglais. Renseignements à l'Office du Tourisme d'Evolène, tél. 027 283 40 00.



Evolène Région Tourisme

Informations de notre office du tourisme

Depuis de nombreux mois, les activités touristiques avaient l'habitude d'être plus ou moins impactées par le Covid-19, selon les différentes phases de la pandémie. Les organisateurs d'événements et Evolène Région Tourisme ont dû être flexibles et dynamiques pour trouver des solutions à l'organisation de manifestations.

En cette fin d'année 2021, nous avons enfin vu «le bout du tunnel» et les perspectives ont donc été beaucoup plus réjouissantes touristiquement parlant pour la saison d'hiver 2021-2022.

Bilan de l'hiver 2021-2022

MANIFESTATIONS

■ Venue du St-Nicolas

Le samedi 4 décembre 2021 a eu lieu la venue du St-Nicolas. Ce dernier a fait son apparition dans plusieurs établissements publics de la commune et a notamment traversé les villages d'Evolène, des Haudères et de La Forclaz. Lors de ses différentes haltes, des sachets surprises ont fait le bonheur des enfants présents.

■ Ski-Test nordique

Un ski-test nordique a été mis sur pied le week-end avant Noël à la Nordic Arena. Les amateurs de ski de fond, présents en nombre, ont bénéficié de conseils des représentants des marques et ont eu la chance de tester du matériel dernière génération sur les pistes de ski de fond de la région. Cet événement se renouvellera d'année en année, avec pour objectif d'ouvrir officiellement la saison nordique.

■ Village hivernal

L'organisation d'un village hivernal dans le Parc de la Dent-Blanche entre Noël et Nouvel-An fut assurément une grande nouveauté de la saison hivernale. La mise en place de 6 cabanons en bois a permis aux artisans et sociétés locales de se mettre en valeur. Surtout, cette manifestation laissa au public, nombreux et diversifié, l'occasion de se retrouver après des mois pénibles pour tout le monde. Les concerts organisés durant les soirées ont d'ailleurs mis sur le devant de la scène des artistes pour la plupart hérensards. Les nombreux retours positifs de la part de la population et des hôtes poussent d'ailleurs à la reconduction de cet événement en décembre prochain. À vos agendas!





Evolène Région Tourisme

■ Snowtubing

La deuxième nouveauté événementielle de l'hiver a eu lieu à la mi-janvier à la Nordic Arena avec le week-end « snowtubing ». Pour l'occasion, un tremplin a été installé sur les gradins et a permis aux amateurs de grands frissons de glisser à l'aide d'une bouée avant de prendre le saut et d'atterrir sur le grand airbag se situant au centre l'arène. Beaucoup de monde a souhaité découvrir cette activité tout en se restaurant à la cantine tenue et animée par la Jeunesse Evolénarde.

■ Fête des chiens de traîneau

En collaboration avec l'association romande de la trisomie 21 et dans le cadre de sa journée mondiale, Evolène Région Tourisme a souhaité créer un événement majeur et unique dans un cadre hivernal et propice à une rencontre conviviale; celle des mushers et leurs chiens de traîneau avec des familles et des personnes concernées par le handicap. Lors du week-end

des 19 et 20 mars derniers, les personnes présentes à Satarma ont pu assister à des démonstrations de course de chiens de traîneau et ont également pu tester cette activité avec des initiations réalisées par Violaine Grau. Des stands de restauration et d'information ont notamment permis de parler de cette maladie sans tabous au travers d'échanges entre les participants, ce qui était bien l'objectif principal du week-end.

Ski de fond

La saison de ski de fond 2021-2022 a démarré de fort belle manière grâce à la neige tombée en bonne quantité durant la première partie du mois de décembre. Malheureusement, les températures se sont élevées très rapidement et les conditions entre Noël et Nouvel-An ont été, de ce fait, relativement moyenne. Cela n'a toutefois pas empêché les skieurs de venir en nombre et de prendre du plaisir sur nos deux domaines de ski de fond.





Evolène Région Tourisme

Pour le reste de l'hiver, nous constatons que les chutes de neige ont été plutôt rares dans notre région. Toutefois, grâce aux températures négatives, nous pouvons nous estimer heureux d'avoir pu garder une piste ouverte jusqu'à la mi-mars du côté d'Evolène et début avril à Arolla.

■ Manifestations

Les Pionniers ont à nouveau pu se mettre en évidence en organisant ses deux courses habituelles en février dernier, à savoir la Nordic Trophy et la Nordic Night. Cette dernière n'a malheureusement pas profité aux établissements publics des Haudères, la soirée « spaghetti party » ayant été sagement annulée pour ne pas dégrader la situation sanitaire. Il est toujours très intéressant de permettre aux fondeurs romands de découvrir ou de redécouvrir nos pistes, saison après saison.

■ Sorties des écoles

Nous sommes heureux d'accueillir chaque année de nouvelles écoles qui profitent de leurs sorties de ski pour permettre

aux jeunes de découvrir les activités nordiques de notre région. Au programme, randonnées sur les sentiers raquettes et marche hivernale, initiations au biathlon et à l'usage d'un DVA ainsi que la pratique du ski de fond. La venue de plus en plus nombreuse de ces enfants est un élément non négligeable pour la région car cela permet de fidéliser ces futurs hôtes.

■ Biathlon

L'activité a connu un très bel essor ces deux derniers hivers et continue d'attirer de nombreux amateurs de ski de fond et de tir. Les restrictions Covid-19 ayant été revues à la baisse, la possibilité d'effectuer l'initiation à plus de 10 personnes à la fois a permis de recevoir à nouveau des sorties d'entreprises ou de groupes d'amis.

Espace Dent-Blanche

Evolène Région Tourisme et Espace Dent-Blanche collaborent activement depuis quelques années déjà pour promouvoir efficacement les domaines skiables et réaliser de nouveaux projets.





MANIFESTATIONS

■ Rencontres avec Marcio Morais

Suite aux vidéos de promotion réalisées avec Suisse Tourisme et Valais Wallis Promotion l'hiver dernier sur la mise en valeur des sculptures sur glace de Marcio Morais, il a remis le couvert cet hiver en réalisant un igloo sur les pistes de Télé-Evolène, au-dessus du restaurant de Chemeuille. Des offres ont été élaborées, donnant la possibilité aux clients de profiter d'un apéritif, d'une fondue dans ce cadre magique et d'une nuitée dans la région, sur réservation. Des journées « portes ouvertes » ont également été organisées afin de rencontrer le sculpteur.

■ Challenges Movement

En collaboration avec l'entreprise Movement, deux challenges ont été créés durant la saison d'hiver afin de mettre en avant nos deux parcours de ski de randonnée se situant à Arolla :

• Golden Apple

Il s'agissait pour les utilisateurs de trouver en premier les deux pommes cachées sur les parcours afin de récupérer des cadeaux à l'Office du Tourisme.

• Strava

Sur le parcours « Les Sportifs » qui correspond au départ de la Patrouille des Glaciers depuis Arolla, les amateurs de ski de randonnée ont eu l'occasion de se mesurer au temps de référence réalisé par Yannick Ecoeur, ancien vainqueur depuis Zermatt.

■ Tournée #enpistes du Nouvelliste

Prévue initialement à La Forclaz, la journée #enpistes a dû être déplacée à Chemeuille en raison du manque de neige

au Tsaté. Comme chaque année, celle-ci s'est déroulée dans une sympathique ambiance et a permis à l'Espace Dent-Blanche d'être en tête d'affiche dans les médias durant une semaine.

■ Journée spéciale Magic Pass sur les pistes de Chemeuille

La première journée spéciale en collaboration avec Magic Pass s'est déroulée le 26 février dernier au restaurant de Chemeuille. Organisée le samedi de Carnaval, celle-ci a attiré la foule des grands jours dans une ambiance festive, avec notamment la présence des Peluches, d'un DJ et d'Eloïse Rong.

■ Bulletin d'enneigement

Depuis cet hiver, un nouveau système de bulletin d'enneigement a été mis en place. Celui-ci propose une carte interactive comprenant toutes les informations à jour, la météo et les webcams. www.evolene-region.ch/fr/live-espace-dent-blanche





Eté 2022

■ Manifestations

De nombreuses manifestations et activités seront organisées dans la région ces prochains mois. Entre marchés, concerts, événements sportifs et traditions, l'été promet d'être chaud! Sortez vos agendas pour ne rien rater.

AGENDA ETE 2022

- Raid Evolenard**
19 juin
- Marché hebdo des Haudères**
Tous les jeudis du 14 juillet au 18 août
- Marché hebdo d'Evolène**
Tous les vendredis du 15 juillet au 19 août
- Fête nationale**
dans les villages de la région
31 juillet & 1 août
- 20ème Festival classique des Haudères**
du 30 juillet au 6 août
- Marché artisanal de La Sage**
7 août
- Fête de la mi-été**
15 août
- Grand Raid BCVs**
20 août
- Collontrek Arolla**
2 & 3 septembre
- Biennale de théâtre**
17 & 18 septembre
- Marché gourmand d'Evolène**
18 septembre



Nouveautés

■ Balade immersive dans notre patrimoine bâti

La mise en valeur de notre patrimoine bâti est très importante, c'est pourquoi Evolène Région Tourisme a développé un sentier didactique lié à ce thème dans le village d'Evolène. 12 panneaux informatifs s'apprêtent à voir le jour mi-juin afin d'en apprendre plus sur les mayens, les greniers, les raccards, les granges-écuries, etc. Un grand merci à Gisèle Pannatier et Eric Quinodoz pour les textes et la famille Derib pour les illustrations. Evolène Région Tourisme souhaite également remercier toutes les personnes ayant permis la pose des différents panneaux sur leur propriété.

■ Exposition faune et flore

Pierre-André Anzévui, accompagnateur en montagne depuis 2006, ouvrira une exposition durant cet été à l'ancien magasin «La Hutte» à Evolène. Celle-ci sera orientée sur la faune et la flore locale, en montrant le rôle que joue la nature dans les régions de montagne et la nécessité de la respecter. Vous êtes intéressés? Trouvez donc toutes les informations pratiques sur notre site internet.

Marketing

■ ExpVidéos de promotion

Cet été, en collaboration avec Suisse Tourisme, des vidéos de promotion seront diffusées durant l'été afin d'attirer les visiteurs dans la région. L'accent a notamment été mis sur la clientèle suisse allemande et belge.

De toutes nouvelles vidéos conçues l'été 2021 et l'hiver 21/22 nous permettrons cette année de promouvoir des offres et les partenaires locaux par thématique.

■ Rhône FM

Une journée spéciale sur le patrimoine culturel fera son apparition sur les ondes de Rhône FM le mardi 21 juin. Ce sera l'occasion pour Evolène Région Tourisme de communiquer plus en détail sur le nouveau sentier didactique, sur l'atelier de tissage, sur les balades gourmandes ainsi que sur pleins d'autres surprises.

■ Nous suivre sur les réseaux et rester informer?

L'Office du Tourisme communique sur:

- Facebook: Evolène Région Tourisme
- Instagram: @evolenerregion_arolla
- L'application communale @Evolène
- Par newsletter.

Pas encore inscrit à la newsletter? N'hésitez pas à scanner le QR Code suivant :



← Scannez le QR Code pour les découvrir



Espace Dent-Blanche

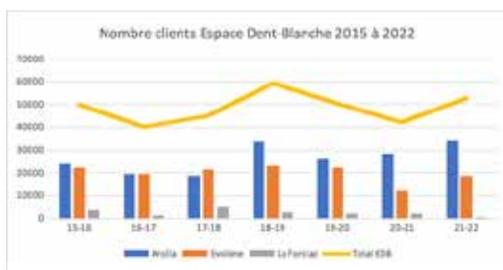
bilan saison 2021-2022 et perspectives



Le bilan de la saison d'hiver 2021-2022 est réjouissant pour l'Espace Dent-Blanche avec une augmentation de 25% des journées skieurs par rapport à l'hiver 2020-2021. Une météo très favorable avec de très nombreux week-ends ensoleillés et des conditions de ski parfaites depuis la mi-janvier ont fortement contribué à ce résultat.

■ Analyse du nombre de clients

L'analyse de nombre de clients indique une augmentation de 25% des journées skieurs par rapport à 2020-2021. Dans le détail, les abonnements MagicPass progressent de 14,68% (nouveau record pour Espace Dent-Blanche avec 22737 clients MagicPass) et les abonnements «Espace Dent-Blanche» progressent de 40%. L'aspect réjouissant est la constante augmentation des clients «MagicPass». L'augmentation de clients aurait été encore beaucoup plus importante si la clientèle «groupe» n'avait pas été retenue par les restrictions liées au covid.



Répartition des journées skieurs pour 2021-2022:

Arolla: 64,74% (34054) -> ouverture du 12 décembre au 24 avril

Evolène: 35,12% (18474) -> ouverture du 18 décembre au 20 mars

La Forclaz: 0,14% (74) -> domaine fermé en raison du manque de neige (uniquement le babylift)

Meilleure journée de la saison: 26 février 2022, 1537 clients total Espace Dent-Blanche

■ Chiffre d'affaires

Le résultat total du chiffre d'affaires pour la saison 2021-2022 enregistre une augmentation de 43% par rapport à la saison 2020-2021. Dans le détail, les ventes d'abonnements de ski progressent de 36% alors que le CA des restaurants augmente de 66%.

La CA total s'élève à Fr. 1'876'000.- contre 1'315'000 en 2020-2021. Cette augmentation est dans la moyenne valaisanne.



■ MagicPass, saison record

Avec 22737 clients « MagicPass » le record datant de notre 1ère année dans le MagicPass a été largement battu avec une augmentation de 2715 skieurs.

A ce jour, pour la saison 2022-2023, 20000 MagicPass supplémentaires ont déjà été vendus.

L'achat du MagicPass est possible directement sur magicpass.ch. Une subvention de 200.- est accordée par la commune d'Evolène à tous les jeunes (voir conditions sur commune-evolene.ch)

■ Été 2022

Le télésiège de Chemeuille et le restaurant de Chemeuille seront ouverts dès le 18 juin. L'Espace Dent-Blanche se réjouit de vous accueillir et vous souhaite un très bel été.

**Par Yvan Maistre,
Président Espace Dent-Blanche**



Convocation

L'assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance le

Mercredi 22 juin 2022 à 20h00
À la salle de gym du Centre scolaire d'Evolène

L'ordre du jour est le suivant:

- 1. Comptes 2021**
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de révision
 - c. Décision
- 2. Règlement intercommunal du feu**
 - a. Présentation
 - b. Décision
- 3. Remontées mécaniques**
 - a. Etat des lieux
 - b. Subvention pour l'année 2022
 - c. Décision
- 4. Divers**

Après deux ans de privation, une verrée sera enfin de nouveau servie à l'issue de la séance.

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, article 15, les comptes peuvent être consultés, au greffe communal, **dès ce jour jusqu'au 22 juin 2022**, durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Evolène, le 2 juin 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE
D'EVOLÈNE

La Présidente
Virginie Gaspoz

Le Secrétaire
Narcisse Gaspoz